

Le Vieux-Port de Montréal ...
Rapport annuel 2004-2005



Table des matières

Faits saillants.....	3
Message du président du conseil d'administration	4
Message de la présidente et chef de la direction	5
À propos de la SVPM.....	6
Mandat	6
Statut.....	6
Mission	6
Produits et services.....	6
Responsabilité sociale	7
Responsabilité environnementale.....	8
Survol de l'année	9
Environnement d'exploitation.....	9
Évaluation de rendement.....	11
Régie d'entreprise.....	37
Conseil d'administration.....	37
Gouvernance	39
Gestion des risques	40
Organisation.....	42
La haute direction	42
Gestion des ressources humaines	43
Ressources financières.....	44
Analyse financière.....	44
Responsabilité de la direction en matière d'états financiers	54
Rapport du vérificateur	55
États financiers	56
Partenaires	67

Faits saillants

Fréquentation

L'achalandage au Vieux-Port a connu une baisse de 24 % en 2004-2005 comparativement à 2003-2004. La saison estivale a été la plus touchée, soit 30 % de réduction, alors que la saison hivernale a poursuivi sa progression : 11,6 % d'augmentation.

L'achalandage des clientèles scolaires au Centre des sciences de Montréal (CSM) a connu une hausse de 10,3 % par rapport à 2003-2004.

Programmation

171 jours-spectacles ont été offerts à la population canadienne et aux touristes au cours de l'année dans le parc du Vieux-Port.

La *Fête du Canada* a attiré près de 600 000 personnes. La visite du voilier *Sedna IV* et des navires de la flotte de l'OTAN a connu un succès considérable auprès des visiteurs. La programmation ethnoculturelle, par le biais notamment du *Festival international reggae de Montréal*, et le *Festival hellénique*, a fait le bonheur de plus de 50 000 personnes au quai Jacques-Cartier au cours de l'été.

La programmation hivernale, renforcée par l'ajout de plusieurs événements majeurs, dont un feu d'artifice, a permis d'augmenter l'achalandage et d'accroître la fréquentation de la patinoire.

Le Centre des sciences de Montréal a accueilli son trois millionième visiteur. Son taux de notoriété est passé de 49 % à 58 % en 2004-2005.

Deux expositions temporaires, six expositions dossiers et deux événements thématiques majeurs ont été présentés au public au cours de l'année. En collaboration avec l'UQAM, le CSM a inauguré le *LabUQAM*, dédié à la formation des maîtres.

En relation constante avec ses publics, le CSM a produit des conférences sur la planète Mars et la criminalistique et un premier Forum citoyen sur la génomique.

Le CSM a participé au Réseau interactif canadien, une expérience virtuelle permettant d'établir un lien entre sept institutions canadiennes et le Pavillon du Canada à l'exposition universelle d'Aïchi au Japon.

Efficacité

Un sondage réalisé entre septembre et décembre 2004 révèle un taux de satisfaction de la clientèle de 91 % quant à la courtoisie et au professionnalisme du personnel, et de 93 % sur la propreté du site. Pour poursuivre dans cette voie et donner tout le soutien nécessaire aux employés afin d'assurer une prestation de services unique, la Société du Vieux-Port de Montréal (SVPM) a entrepris les travaux conduisant à la certification en service à la clientèle du *Bureau de la normalisation du Québec*.

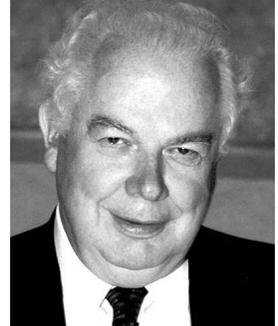
L'équipe de gestion a mis à jour son plan directeur informatique, a acquis un système d'entretien des actifs et d'un nouveau système de billetterie, et a stabilisé ses principaux systèmes d'information.

Pour accroître sa performance commerciale, la SVPM a revu la tarification de ses produits pour la rendre compétitive aux marchés. Elle a dépassé ses objectifs de revenus malgré les coûts engendrés par l'augmentation de la masse salariale.

La SVPM a déployé des efforts importants pour renouveler sa vision et esquisser un plan de développement à long terme qui permettra d'assurer son financement de base, la préservation des actifs et la réalisation de nouveaux projets permettant l'exploitation sur quatre saisons du site et de ses installations. ■

Message du président du conseil d'administration

En 2004-2005, la Société a fait d'énormes progrès en vue de faire approuver une vision renouvelée ainsi que son plan de développement. Les démarches en vue de l'obtention d'un financement de base et du transfert des actifs, dont Travaux publics et Services gouvernementaux Canada détient la garde, se sont poursuivies. Ces travaux seront complétés en 2005-2006. Avec l'approbation de son plan, de son budget récurrent et des fonds nécessaires à la conservation des actifs, la Société pourra entreprendre les travaux nécessaires pour exploiter tout le potentiel du site sous sa responsabilité et ainsi réaliser les objectifs qui lui ont été fixés par le gouvernement en 1981.



Par ailleurs, la Société a fait l'objet cette année d'un examen spécial effectué par le Bureau du vérificateur général du Canada. Les échanges avec ses experts et les consultants affectés au dossier ont été productifs et constructifs. Nous apprécions la reconnaissance des progrès réalisés et recevons les recommandations sur nos pratiques et systèmes comme autant de suggestions pour améliorer notre performance.

Le rapport d'examen spécial a démontré que, depuis cinq ans, la Société a traversé plusieurs changements majeurs. Ses ressources humaines se sont renforcées, plusieurs processus d'affaires ont été revus et la Société poursuit ses efforts pour produire des outils adaptés et mettre en place des processus et des contrôles qui permettront de générer l'information de gestion essentielle à l'accroissement de sa performance comme service public et entreprise commerciale. Le rapport a renforcé l'urgence d'agir et la nécessité pour la Société d'obtenir rapidement une orientation stratégique à long terme approuvée par le gouvernement.

Je tiens à féliciter, au nom du Conseil et de toute l'équipe du Vieux-Port, Madame Claude Benoit pour les honneurs reçus cette année : elle a été nommée membre de l'Ordre du Canada et récipiendaire du prix McNeil de la Société Royale du Canada.

On peut dire que, depuis cinq ans, l'équipe du Vieux-Port dirigée par Madame Benoit a su faire face à plusieurs tempêtes et qu'elle a su garder le cap. Je souhaite ici souligner le travail de tous les employés de la Société. Chacun, à sa manière, a assuré la qualité des services aux clients et la performance des opérations.

Forte de son expertise reconnue internationalement et de sa capacité d'écoute des publics et des intervenants, la Société du Vieux-Port de Montréal est toujours prête à relever de nouveaux défis et à réaliser la mission de son actionnaire.

Le président du conseil,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Lamarre', written in a cursive style.

Bernard Lamarre, ing. O.C., O.Q.

Message de la présidente et chef de la direction

L'année 2004-2005 est placée sous le signe de l'efficacité et de la créativité de nos employés et gestionnaires qui nous ont permis de maintenir l'équilibre budgétaire et de dépasser nos objectifs malgré la forte baisse d'achalandage subie au cours de la période estivale en raison des conditions météorologiques.

Les travaux entourant l'examen spécial du Bureau du vérificateur général du Canada, couplés à ceux du nouveau programme de vérification interne, ont permis de passer au peigne fin les systèmes et pratiques ainsi que les opérations de la Société. Les conclusions sont encourageantes et stimulantes : nous sommes sur la bonne voie et elles témoignent que la réingénierie entreprise il y a deux ans apporte les résultats espérés.

Les études permettant de renouveler la vision et de consolider le plan de développement de la Société ont été complétées. La Société a obtenu le soutien des intervenants majeurs de la communauté envers sa vision d'avenir et son plan. Plusieurs projets sont prêts à voir le jour grâce à la contribution de partenaires qui se sont déjà manifestés. Nous espérons que les efforts des prochains mois sauront porter fruit et nous donner les moyens de profiter des opportunités qui nous sont offertes.

Au niveau des relations de travail, les projets pour améliorer les communications internes, les démarches préparatoires à la certification en service à la clientèle ainsi que l'harmonisation des pratiques de gestion ont donné un signal clair sur les attentes de la Société et réussi à mobiliser l'ensemble des employés. Nous sommes très fiers de la prestation de service de chacun, la joie de vivre au Vieux-Port se lit dans leurs yeux.

Enfin, je veux personnellement remercier l'équipe de direction de la Société. Chacun a mis les bouchées doubles pour assurer l'efficacité de ses opérations, répondre aux demandes spéciales et investir le temps de réflexion nécessaire pour esquisser notre avenir. Je leur dois beaucoup.

La présidente et chef de la direction,



Claude Benoit, C. M.



À propos de la SVPM



MANDAT

La Société du Vieux-Port de Montréal inc. (SVPM) a été créée par le gouvernement du Canada avec pour mandat de développer et de promouvoir le développement du territoire du Vieux-Port de Montréal ainsi que d'administrer et de gérer les biens de Sa Majesté.

Le territoire du Vieux-Port de Montréal, d'une superficie de 48 hectares, s'étend sur une longueur de 2,5 kilomètres le long du fleuve St-Laurent, en bordure du Vieux-Montréal. Il fait l'objet de deux reconnaissances historiques : les secteurs Est, Centre et une partie du secteur Ouest ont été reconnus dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal en 1997; le secteur Ouest fait partie du lieu historique national du Canal-de-Lachine depuis 1996. ■

STATUT

Société commerciale constituée le 26 novembre 1981 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, la SVPM est une filiale à part entière de la Société immobilière du Canada limitée (SIC), laquelle est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Conformément au décret C.P. 1987-86, la SVPM est assujettie à certaines dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* comme si elle était une société d'État mère, figurant à la partie I de l'annexe III de la dite loi, et elle doit rendre

compte de ses activités au Parlement, par l'intermédiaire du ministre d'État (Infrastructure et Collectivités), l'Honorable John Godfrey. Présentement, la SVPM exécute son mandat au nom et pour le compte du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), qui conserve le titre de la propriété et la responsabilité du maintien et de la conservation des actifs pour le bénéfice de Sa Majesté. ■

MISSION

La mission de la SVPM consiste à gérer, développer et animer un site récréotouristique et culturel urbain, carrefour de loisirs et de découvertes.

Le site est un lieu privilégié de promenade et de détente pour la population montréalaise et les touristes canadiens et étrangers, offrant des vues exceptionnelles sur le fleuve et la ville et une programmation distinctive d'activités maritimes, culturelles et de plein air. C'est le berceau de l'histoire industrielle du Canada, par l'importance de ses vestiges historiques, maritimes et portuaires. Depuis l'installation du Centre des sciences de Montréal en 2000, il est devenu une destination privilégiée des groupes scolaires et des jeunes familles, amateurs d'innovations et de connaissances en science et en technologie. ■

PRODUITS ET SERVICES

Les services rendus par la SVPM sont multiples et touchent une grande diversité de clients.

Promouvoir le développement du territoire

La SVPM a pour mandat de mettre en place les infrastructures de base, équipements et services pour :

- répondre à l'intérêt public,
- contribuer au développement commercial par la venue d'entreprises privées,
- investir dans le réaménagement ou la construction de certains immeubles lui permettant de produire des revenus.

Les évaluations de coûts et de faisabilité des projets, les appels d'offres, la conclusion de marchés de travaux publics, de services et de fournitures, la planification et la réalisation de travaux, les transactions avec les acquéreurs ou les concessionnaires font partie des services assurés par la SVPM dans ce cadre.

Administrer, gérer et entretenir les biens

En vertu de son mandat, la SVPM est responsable de l'entretien adéquat du parc, de ses terrains, bâtiments, équipements et installations, leur conservation et maintenance relevant de TPSGC, gardien des actifs. Les services de sécurité, d'entretien, de mécanique, d'aménagement des espaces verts et de gestion environnementale s'affairent à rendre le site du Vieux-Port agréable, propre, sécuritaire et fonctionnel pour l'exploitation commerciale et publique. En vue de la conservation et de la protection du patrimoine architectural et paysager, les services de construction effectuent quant à eux des travaux réguliers de réparation et de préservation des bâtiments et équipements.

Gérer, développer et animer un site récréotouristique et culturel urbain

La SVPM gère des services publics tels les services sanitaires, le stationnement, les kiosques d'accueil et d'information. Afin de mettre en valeur le caractère historique, maritime et portuaire du site, elle gère la Balade, le Port d'escale, et les écluses n° 1 et 2 du canal de Lachine. En hiver, elle exploite la seule patinoire réfrigérée extérieure de Montréal. Tant dans le parc du Vieux-Port qu'au Centre des sciences de Montréal, la SVPM organise une programmation d'activités culturelles et récréatives :

- accueil de performances en arts visuels et arts d'interprétation,
- accueil d'événements de producteurs externes,
- conception et présentation d'expositions interactives permanentes et temporaires à caractère scientifique,
- conception et présentation d'activités culturelles et éducatives à caractère scientifique,
- exploitation de divertissements : Cinéma IMAX® et ciné-jeu Immersion.

Son expertise dans le domaine et la connaissance fine de ses clientèles lui permet d'en assurer le succès. Elle travaille étroitement avec les concessionnaires implantés sur le site qui profitent de l'achalandage ainsi créé pour exploiter des activités maritimes, de sport et de plein air, ainsi que des services de restauration variés. La SVPM assure pour ces partenaires d'affaires les services reliés à la sécurité, à la propreté, à la logistique et effectue les contrôles nécessaires au bon déroulement des activités. Elle s'occupe de la gestion de la billetterie pour les produits qu'elle opère directement. Elle gère également des services de location de salles. Afin de maximiser ses ressources, elle crée des occasions de partenariat avec les entreprises privées, les institutions muséales nationales et internationales et les autres paliers de gouvernement. ■

RESPONSABILITÉ SOCIALE

La responsabilité sociale de la SVPM est définie par trois objectifs du gouvernement, repris et soutenus par les principes directeurs d'aménagement émanant des consultations publiques de 1985-86 :

Améliorer les conditions de vie urbaine et faciliter l'accès du public au bord de l'eau

Toute personne doit pouvoir y avoir accès et y circuler aisément et librement.

Tout aménagement doit préserver ou mettre en valeur les vues exceptionnelles sur le site, le plan d'eau et la ville.

Tout aménagement doit refléter des besoins collectifs réels pour lesquels le site est particulièrement approprié.

Sauvegarder et promouvoir le patrimoine culturel canadien

Les importants vestiges historiques, maritimes et portuaires du Vieux-Port doivent être mis en valeur

Contribuer aux efforts de développement économique

Appuyer, soutenir et non concurrencer les secteurs environnants.

Dans chacune de ses interventions, la SVPM se soucie de préserver les contacts visuels avec le fleuve. L'accès au site, de même qu'à une grande partie des activités, est gratuit. La SVPM s'est dotée d'un code de conduite afin que tous les employés comprennent et appliquent les normes les plus élevées en matière de service à la clientèle.

Par sa programmation, elle contribue à la diffusion de la qualité et de la diversité de la culture et des communautés canadiennes et consolide le positionnement de Montréal comme « ville de

savoir » et métropole culturelle. Ses choix d'événements sont faits en fonction des besoins des clientèles et de son environnement, et plusieurs critères afférents la guident dans l'acceptation ou le refus d'activités.

En dialogue constant avec les communautés locales, la SVPM répond aux questions qui les préoccupent. Ainsi, des échanges réguliers se font avec les organismes et institutions du Vieux-Montréal, dont la Table de concertation du Vieux-Montréal, le regroupement des institutions culturelles et l'Association des résidents du Vieux-Montréal dont la population a presque doublé ces quatre dernières années, et différentes interventions ont été réalisées pour minimiser l'impact des activités du Vieux-Port sur leur quotidien.

Responsable de la gestion d'un patrimoine national unique, la SVPM tente de préserver au mieux les installations. Consciente de la richesse des vestiges du site, elle prend les décisions appropriées en fonction des fonds disponibles pour assurer leur préservation et la sécurité du public.

Vivant en symbiose avec le quartier historique et le centre-ville, la SVPM contribue de façon notable à la vitalité économique du secteur et à son développement extraordinaire des dernières années. Grâce à l'accroissement de l'achalandage, qui est passé de 2 à 5 millions suite aux aménagements de 1992, puis à 7 millions depuis l'arrivée du Centre des sciences, les retombées économiques pour les concessionnaires du site comme pour les commerces du Vieux-Montréal se calculent en millions de dollars et en milliers d'emplois créés.

Depuis l'arrivée du CSM, un objectif visant plus particulièrement l'éducation scientifique et technique des jeunes est venue se greffer aux orientations de la SVPM. Par son implication dans la communauté scientifique, le CSM est devenu une plaque tournante où gravitent tous les intervenants du milieu de l'éducation et des musées, les associations à caractère scientifique, et les scientifiques eux-mêmes. La SVPM contribue à l'économie du savoir en mettant à leur disposition des outils efficaces et un lieu de rencontre idéal. Elle collabore avec les organismes qui oeuvrent auprès des milieux défavorisés pour leur donner accès aux expositions. La SVPM espère ainsi

pouvoir contribuer à ce que chaque individu devienne capable de s'approprier les sciences et technologies pour construire son avenir. Elle veut susciter chez les jeunes le goût des carrières scientifiques afin de former la relève et répondre aux défis qui se posent à nos milieux de recherche et nos entreprises. ■

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le conseil d'administration a entériné, dès 2003, l'engagement environnemental de la SVPM en matière d'environnement, qui se lit comme suit :

La Société du Vieux-Port de Montréal inc. (la «Société») reconnaît l'importance d'intégrer, le plus efficacement possible, la protection de l'environnement dans la gestion des activités de la Société et entend déployer des efforts constants afin de promouvoir ce principe auprès de ses employés, partenaires et clients.

Dans cette perspective, la Société s'engage à :

- Respecter les exigences législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement;
- Améliorer sur une base continue l'efficacité de ses interventions de façon à accroître sa performance environnementale;
- Prévenir la pollution.

Afin d'y arriver, la Société entend prendre les moyens suivants :

- Sensibiliser, former et responsabiliser adéquatement ses employés quant à leurs rôles et obligations en ce qui concerne la protection de l'environnement;
- Minimiser les risques de contamination du milieu reliés à ses activités;
- Favoriser l'application des principes de réduction, de réutilisation, de recyclage et de valorisation;
- Établir des objectifs clairs et mesurables en matière d'environnement et en assurer le suivi de façon régulière;
- Réduire sa consommation énergétique;
- Sensibiliser les partenaires travaillant sur le site de la Société à l'existence de son engagement environnemental et gérer les impacts environnementaux découlant des activités que ces derniers poursuivent sur le site;
- Présenter au conseil d'administration de la Société, sur une base semestrielle, un rapport d'état de la performance environnementale de la Société. ■

Survol de l'année

ENVIRONNEMENT D'EXPLOITATION

Cadre de planification

Le Vieux-Port de Montréal assure une présence fédérale importante dans le centre-ville de Montréal et constitue une composante essentielle de la revitalisation du secteur riverain de Montréal. Forte du mandat qu'elle a d'intensifier et de promouvoir cette présence fédérale, la SVPM est bien placée pour apporter une contribution active au Nouveau pacte pour les villes et les collectivités, dévoilé en octobre 2004. Elle collabore activement avec la Société du Havre en vue de concrétiser une vision d'une collectivité urbaine dynamique et durable. Les intervenants majeurs du milieu montréalais estiment que le Vieux-Port est un attrait incontournable dans l'offre culturelle et touristique, et un élément structurant du développement économique de Montréal.

Ces constatations, les recommandations suite à l'examen du mandat réalisé en 2001-2002 et les nombreuses conclusions découlant des démarches effectuées en vue de l'approbation d'une orientation stratégique à long terme pour le Vieux-Port de Montréal mènent toutes à la même conclusion : le Vieux-Port de Montréal doit poursuivre sa mission, ses installations doivent être protégées et une nouvelle phase de développement doit être mise en œuvre.

Pour cela, il faut que la SVPM ait les moyens d'exécuter ses programmes et qu'une vision à long terme soit approuvée par le gouvernement. La SVPM s'est acquittée de son mandat pour une année encore avec professionnalisme, dans un cadre de planification instable et avec un budget de transition. Les délais encourus dans la définition d'une orientation stratégique de la SVPM à long terme ont affecté sa capacité à prendre des engagements et des décisions efficientes, mais elle est parvenue à effectuer les démarches les plus appropriées dans les circonstances.

Les fonds étant limités, seuls les travaux essentiels à la santé et sécurité du public, sous la responsabilité de TPSGC, ont été effectués. La SVPM poursuit son travail de surveillance étroite de l'état des installations qu'elle gère et s'efforce d'identifier, en collaboration avec TPSGC, les interventions prioritaires à réaliser en fonction des ressources allouées.

Communauté

Les secteurs environnant le Vieux-Port de Montréal sont en ébullition : la Société du Havre a déposé en 2004 les grandes lignes d'un plan de développement et d'aménagement du havre, dont l'objectif premier est de rapprocher la ville de son fleuve par la réappropriation de l'espace riverain, de l'espace urbain et le développement durable. La Ville de Montréal a adopté, en novembre 2004, un *Plan d'urbanisme de Montréal*. Par ailleurs, un *Plan d'action en développement économique*, une *Politique de développement culturel*, et une *Politique du patrimoine* ont fait l'objet de consultations publiques, auxquelles la SVPM a d'ailleurs participé par le dépôt de mémoires afin d'encourager la Ville dans ses plans d'action. Tourisme Montréal ancre dans chacune de ses actions le positionnement de Montréal comme métropole culturelle. La Société de développement commercial du Vieux-Montréal et le Bureau de promotion et de mise en valeur du Vieux-Montréal et la Table de concertation du Vieux-Montréal multiplient les actions concertées pour soutenir le développement du quartier.

Le site du Vieux-Port est un acteur de premier plan pour l'ensemble de ces intervenants, et les attentes sont nombreuses face à sa contribution dans la réussite des projets.

Conjoncture économique

Les attraits touristiques de Montréal ont connu en moyenne une baisse d'achalandage de 13,7 % en 2004 par rapport à 2003. Cette situation peut s'expliquer en partie par les conditions météorologiques, qui ont été particulièrement difficiles en juillet, où les précipitations ont atteint 139,4 mm, comparativement à 55 mm en juillet 2003. La SVPM a été elle-même touchée puisque sa performance en termes d'achalandage pour la période estivale 2004 a chuté de 30 %. La hausse de la valeur du dollar canadien, qui a stimulé les visites à l'étranger des clientèles locales et régionales, est un autre facteur à considérer. En effet, les voyages à l'étranger des Canadiens sont en hausse de 12 % au deuxième trimestre, et de 1,8 % au troisième trimestre par rapport aux mêmes périodes en 2003.

Les attractions ne manquent pas à Montréal, et la concurrence pour l'achalandage est importante. Au niveau de l'offre d'activités culturelles gratuites, à titre d'exemple, en 2004, les Francfolies de Montréal ont offert 150 spectacles gratuits et le Festival International de Jazz de Montréal près de 350. Du côté des équipements, on notera un nouveau venu en 2004 : la Cité des arts du cirque (la Tohu), au caractère fortement innovateur, sera un joueur de plus à considérer dans l'offre montréalaise des attractions. D'autre part, l'ouverture d'une patinoire réfrigérée au Mont-Royal est prévue pour la saison hivernale 2005-2006.

Clientèles

Une vaste étude, qui se déroulera sur l'ensemble d'une année entre septembre 2004 et août 2005, a été mise en œuvre. Elle permettra d'obtenir pour la première fois des données mensuelles sur la clientèle par mois, permettant ainsi d'ajuster les stratégies de marketing. Les premiers résultats, provenant des sondages réalisés entre septembre et décembre, indiquent que la proportion de touristes et excursionnistes pour cette période de l'année sur le site du Vieux-Port est de 35 %. Il s'agit d'une nouvelle donnée pour la SVPM, qui va lui permettre de mettre en place des stratégies spécifiques pour servir cette clientèle. Cette étude démontre aussi que les visites se font en majorité en couple ou avec des amis en automne, alors que la tradition au Vieux-Port était plutôt aux clientèles familiales. Enfin, pour cette même période, le site du Vieux-Port atteint un taux de notoriété totale de 74,7 % auprès de la population dans un rayon de 80 km autour de Montréal. ■

ÉVALUATION DE RENDEMENT

Les objectifs de performance de la SVPM dans le plan d'entreprise 2004-05 sont regroupés sous quatre secteurs d'activités clés.

Secteur : Production et exploitation d'activités

Sommaire du rendement

OBJECTIF : PROMOUVOIR LES ARTS ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE DU CANADA

- Réalisé
- Réalisé en partie
- Reporté
- Non réalisé

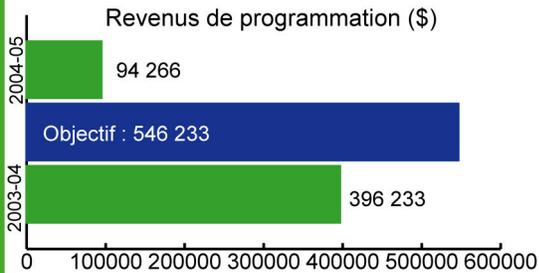
RÉSULTATS CIBLES

150 000 \$ de revenus supplémentaires pour les programmes culture et loisirs excluant les revenus en biens et services

Augmentation des revenus de tournages de 2,5 %

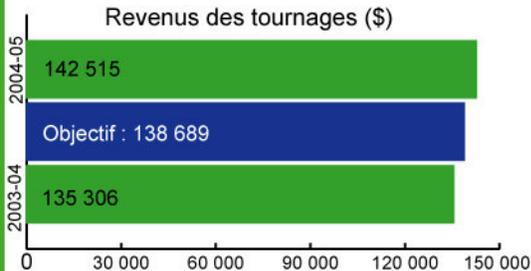
150 000 \$ et plus en commandites, dons et subventions des différents paliers de gouvernement pour les programmes et services du parc du Vieux-Port

RÉALISATIONS

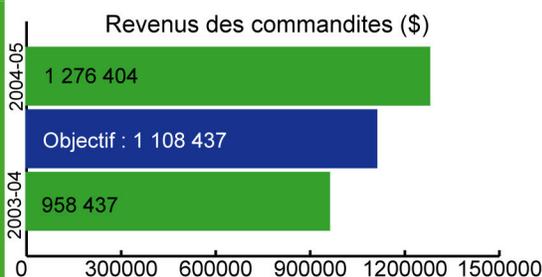


Réalisation :
17,2 % de l'objectif.

Les revenus des programmes culture et loisirs sont sujets à fluctuation selon les projets des producteurs d'événements, la SVPM n'ayant pas les ressources pour la production d'événements. En 2003, la SVPM a reçu le Cirque du Soleil et les Mosaïcultures, générateurs de revenus importants. Malgré plusieurs démarches auprès de producteurs d'événements potentiels, aucun événement majeur n'a pu se concrétiser à l'été 2004.

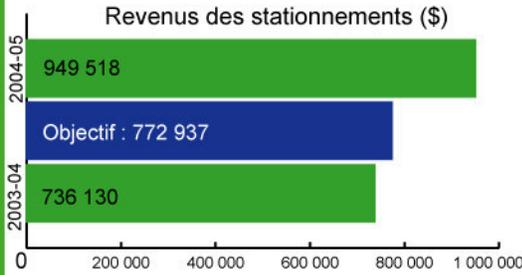


Réalisation :
17,74 % de plus
que l'objectif.



Réalisation :
15 % de plus
que l'objectif.

- ☑ 5 % d'augmentation en 2004-2005 des revenus de stationnement en basse saison (octobre à mars)



Réalisation : 22,8 % de plus que l'objectif.

- ❌ Trois nouveaux forfaits développés

Des forfaits existent déjà avec l'ensemble des promoteurs et concessionnaires existants. Aucun promoteur ne s'étant ajouté en 2004-2005, aucun nouveau forfait n'a pu être développé.

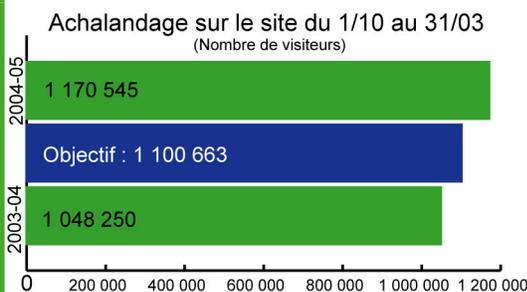
- ❌ Une programmation ethnoculturelle qui déploiera une masse critique de 50 jours/spectacles par été/année d'ici 2006

La *Semaine italienne* et *Matsuri Japon*, bien que programmés, ont été annulés par les producteurs en dernière minute durant l'été pour des raisons financières et techniques. Sur le total de 125 jours/spectacles disponibles de mai à septembre 2004, c'est donc 44 jours/spectacles qui ont été réalisés dans le domaine ethnoculturel, plutôt que les 50 prévus.

- ☑ Trois nouveaux produits basse saison d'ici 2008

Pour la saison hivernale, trois nouveaux produits ont été ajoutés : la *Coupe des glaces*, *Enfin l'hiver!*, et les *Terrasses Bonsecours*.

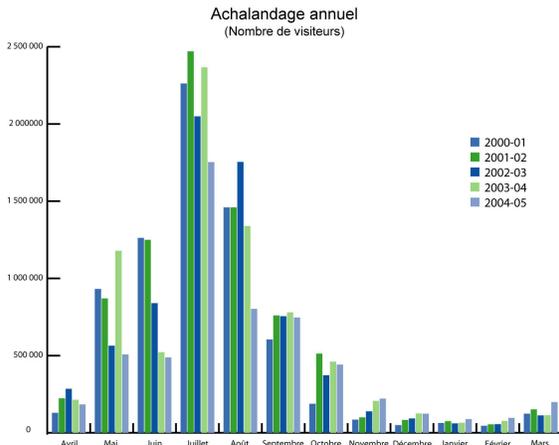
- ☑ Augmentation de 5 % de la fréquentation sur le site pour la période de basse saison



Réalisation : 6,3 % de plus que l'objectif.

Rapport opérationnel

L'achalandage total du Vieux-Port pour l'année a été à son niveau le plus bas depuis 2000 : 5 652 000 visiteurs.



Cette chute est essentiellement attribuable aux mauvaises conditions climatiques en juillet et août, et à l'absence d'événement d'envergure majeure au cours de l'été.

Par contre, les efforts d'augmentation de l'achalandage en période hivernale se sont poursuivis et démontrent une légère augmentation.

Créer l'événement

Pour sa saison estivale 2004, le Parc du Vieux-Port a proposé à ses visiteurs 43 événements. N'ayant pas l'opportunité de présenter des productions d'envergure, la SVPM a opté pour des initiatives innovatrices et choisi de positionner sa programmation dans de nouveaux créneaux. Le *Festival international reggae de Montréal*, présenté pour la première fois au Vieux-Port de Montréal, a généré une affluence de près de 27 000 adeptes. Dans un tout autre genre, le *Festival Montréal Baroque* a proposé des concerts de musique ancienne. Désireuse de s'arrimer au calendrier événementiel montréalais, la SVPM a accueilli le spectacle de clôture des *Francofolies de Montréal*. Deux autres nouveautés : les *Escapes Improbables de Montréal*, événement artistique d'avant-garde, et le *Rendez-vous culturel international des enfants*, un festival théâtral, ont connu un achalandage inférieur aux prévisions. Les promoteurs ont pris la

décision de poursuivre l'expérience pour une nouvelle édition, en concentrant les activités dans un secteur plus défini et en apportant plusieurs améliorations en matière d'équipements techniques, de chapiteaux, et de forfaits plus attrayants pour les familles. La SVPM soutient ces décisions, car il s'agit de performances tout à fait en lien avec les créneaux qu'elle souhaite développer pour soutenir l'innovation et la diffusion culturelle nationale et internationale.



Comme chaque année, le *Vieux-Port en fête* a ouvert la saison estivale. Grâce au jumelage avec la Semaine québécoise des familles, des actions de communication ciblées ont permis d'attirer près de 100 000 personnes aux activités programmées. La *Fête du Canada* a de nouveau été un véritable succès, avec environ 600 000 visiteurs au cours des quatre journées d'activités. Le 1^{er} juillet, la foule est venue en nombre applaudir Annie Brocoli, France D'Amour et Kevin Parent, réunis au quai Jacques-Cartier. Le lendemain, Édith Butler, Roch Voisine et d'autres

prenaient le relais pour souligner le 400^e anniversaire de fondation de l'Acadie. Pour l'occasion, l'île Bonsecours a pris des allures de 17^e siècle grâce à plusieurs activités à caractère historique.

Plusieurs autres événements étaient de retour pour combler les désirs de toutes les clientèles. Le festival du *Port des Arts* exposait sous chapiteau, pour une troisième année consécutive, les œuvres de 175 artistes, artisans et designers venant de toutes les provinces du Canada. Malheureusement, les coûts élevés de production de cet événement ont mené le promoteur à mettre fin aux activités de ce festival, qui ne reviendra donc pas dans le futur.



La deuxième édition du *Festival hellénique*, célébrant les richesses de la culture grecque, a réuni plus de 26 000 personnes au quai Jacques-Cartier au cours de ses quinze journées d'activités. Les *Bouquinistes du Saint-Laurent* ont fait le bonheur, durant trois semaines, des passionnés de littérature. Les cinéphiles ont eu la chance de visionner en plein air sur écran géant les meilleures productions de l'année, dont les succès canadiens *Les invasions barbares* ou *La grande séduction* grâce au *Cinéma plein air Labatt Bleue*.



Avant d'entamer la saison hivernale, les familles étaient attendues sur l'île Bonsecours pour le week-end de l'Halloween, une aventure pleine de jeux et de spectacles. Le coup d'envoi de la saison froide a été donné cette année pour l'ensemble du Vieux-Montréal par les *Féeries de Noël*, organisées par la Société de Développement commercial du Vieux-Montréal et regroupant l'ensemble des activités disponibles dans le quartier historique pour la période des fêtes. Cette initiative a permis une concentration des efforts de communication, et les activités organisées chaque fin de semaine en décembre ont eu un effet sur la fréquentation des activités et commerces du quartier.



Du côté du Vieux-Port, pour souligner l'ouverture de la patinoire, le premier feu d'artifice de Noël a été tiré sur le site. La semaine suivante, le public était invité à un tout nouvel événement

Enfin l'hiver!, faisant la promotion des sports de plein air. Organisées en collaboration avec l'organisme Bougex.com, plusieurs activités inédites ont ponctué cet événement très distinctif de la programmation généralement offerte en cette période : pour la première fois à Montréal, les canons à neige ont soufflé à plein régime pour



recouvrir l'île Bonsecours d'un magnifique tapis blanc. *L'hôtel de glace de Québec* a installé son bar de glace où les participants ont pu prendre un verre avant de s'immerger dans un spa nordique en plein air. Cette

collaboration s'est renouvelée en février, à l'occasion de la *Nuit blanche du Festival Montréal en Lumière*, au cours de laquelle 5 000 visiteurs ont pu s'adonner à plusieurs sports en plein air tels l'aérobic, le badminton et le soccer sur neige. Le nouveau partenariat mis en place avec Bougex.com a aussi permis d'intéresser une nouvelle clientèle, l'organisme regroupant au Québec plus de 55 000 membres férus d'activités et de sports de plein air.

Animer

L'acquisition récente d'une scène mobile commanditée par Labatt a permis d'améliorer les conditions de présentation des spectacles d'animation gratuits. Les rendez-vous récurrents tels que les *Concerts Campbell*, les cours de tango, les animations du Musée Stewart ont pu en bénéficier à près de 30 occasions, pour le plus grand plaisir des visiteurs. *Salsafolie*, présent chaque dimanche de l'été, a de son côté attiré environ 11 000 passionnés de la danse. L'animation offerte par la SVPM a été complétée cette année par celle d'un nouveau concessionnaire de restauration, les *Terrasses Bonsecours*, qui a concocté une programmation pour les amateurs d'humour, d'improvisation, de cinéma, de jazz et de spectacles pour enfants.



Devant l'engouement du public pour les visites de bateaux, la SVPM a adapté sa capacité à accueillir rapidement les navires disponibles. Deux opportunités exceptionnelles offertes dans ce cadre ont

remporté un vif succès. En juin 2004, le *Sedna IV*, cet imposant trois-mâts canadien de 51 mètres, a fait escale au Vieux-Port après une expédition au large de l'Islande et du Groenland en 2003. L'activité *Portes ouvertes* a permis au public de se familiariser avec le fonctionnement de ce voilier unique au monde et d'en apprendre davantage sur



ses différentes missions éducatives. À la fin octobre 2004, six navires de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) sont arrivés au Vieux-Port pour une visite de courtoisie de cinq jours. Ils ont été visités par près de 13 500 personnes.

Naviguer



Le meilleur point de vue sur la ville, c'est lorsqu'on est sur l'eau. À partir du Vieux-Port, des croisières en tous genres partent voguer sur le Saint-Laurent sept jours sur sept. En 2004, les concessionnaires maritimes ont poursuivi leur offre de services variés et complémentaires. L'activité *Dauphins du St-Laurent* a malheureusement dû cesser ses activités à la fin de la saison, en raison d'une application plus stricte par Transports Canada de ses règlements. Ceux-ci ont réduit le nombre de sorties sur le fleuve pour ce type d'embarcation qui navigue efficacement à haute vitesse.

Une initiative environnementale dans ce secteur est à souligner : les croisiéristes ont participé à un projet visant à démontrer la viabilité du biodiesel pour alimenter les bateaux de croisière. Le projet BioMer, financé par le gouvernement du Canada, et une participation du gouvernement du Québec, consistait à approvisionner les douze bateaux participant en biodiesel pur, provenant du recyclage de résidus agroalimentaires. À l'heure du bilan de cette intervention, cette initiative a permis de réduire les émissions de CO2 de 593 tonnes pendant la durée du projet. Il s'avère toutefois que l'expérience ne sera pas renouvelée, les coûts plus élevés ayant découragé les participants.

Vivre le plein air



Au cours de la saison estivale, la Balade, le Port d'escale et les écluses, gérés par la SVPM sont autant d'opportunités pour les visiteurs de contempler les vues exceptionnelles sur le fleuve et de ressentir

l'ambiance maritime du port. Pour la saison estivale 2004, le climat incertain n'a pas découragé les 30 000 utilisateurs de la Balade. L'automatisation de la visite guidée a enrichi ce produit d'une valeur ajoutée au niveau du message patrimonial et a, par la même occasion, permis à la SVPM d'optimiser l'efficacité des ressources. Le Port d'escale, bien qu'ayant subi une baisse de fréquentation assez marquée au cours du mois d'août, a très bien



rattrapé son retard sur l'ensemble de l'été. La taille grandissante des bateaux de plaisance a amené la SVPM à revoir sa grille tarifaire au Port d'escale pour s'adapter à la nouvelle flotte.



En saison hivernale, l'attraction plein air majeure du Vieux-Port est sans conteste la patinoire. Pour 2004-2005, l'accroissement de son achalandage de l'ordre de 16 % s'explique par divers facteurs tels que la programmation d'événements, les activités thématiques journalières, les tarifications incitatives de stationnement et les conditions météorologiques.

Une trentaine de concessionnaires de location d'équipements, de restauration, de boutiques, d'activités ludiques viennent ajouter une offre commerciale attirante pour les amateurs du divertissement, de la promenade et du magasinage. En 2004-2005, la baisse d'achalandage a eu un impact négatif sur les revenus de nos concessionnaires.



La SVPM a accueilli deux nouveaux concessionnaires : le produit *Segway*, un véhicule innovateur se déplaçant en fonction des changements de position du conducteur, et les *Terrasses*

Bonsecours, un concept de bar terrasse, complété d'une programmation artistique.

Perspectives d'avenir

L'essor du tourisme nautique et des études récentes révélant un manque d'espace dans les marinas pour servir le marché des plaisanciers dans la région immédiate de Montréal ont amené la SVPM à lancer au cours de l'année un appel de propositions pour l'implantation d'une marina dans le bassin de l'Horloge. Le promoteur choisi espère débiter ses activités en 2005, selon l'obtention des financements requis. La venue de cette marina, saluée par la communauté récréotouristique montréalaise, ajouterait une offre de plus de 200 places à quai pour des séjours de longue durée et positionne le Vieux-Port comme le pôle montréalais pour la navigation de plaisance.

Un sondage réalisé au cours de l'hiver indique que 41 % des touristes qui visitent le site s'attendent à découvrir un lieu historique. 75 % des clientèles interrogées se disent intéressées par des événements thématiques à caractère historique ou patrimonial. La SVPM s'est attelée en 2004-2005 à réaliser un plan stratégique des actions pouvant être prises à court terme avec les moyens disponibles. La réalisation de l'ensemble du plan est bien entendu attachée aux orientations qui seront données par le gouvernement du Canada à la SVPM relativement à son plan de développement.

En 2005-2006, la création de la vice-présidence Parc du Vieux-Port permettra de positionner l'offre du Parc du Vieux-Port au même niveau que celle du CSM. Un exercice de définition de la marque a été amorcé afin de déterminer avec précision la mission et les attributs du Parc et donner une direction claire à la programmation, aux communications et aux efforts de développement des affaires.

OBJECTIF : PROMOUVOIR LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

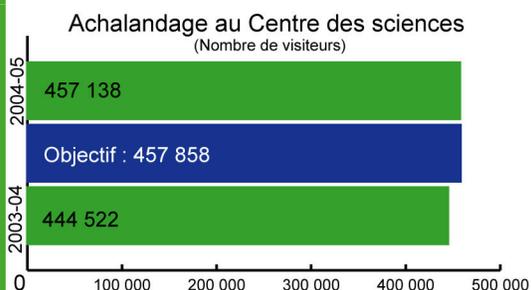
- ☑ Réalisé
- ↔ Réalisé en partie
- Reporté
- ⓘ Non réalisé

- RÉSULTATS CIBLES**
- ☑ *Développement des concepts et des scénarios des produits pour le renouvellement du GSM en 2007*
 - ☑ *Réalisation du « Laboratoire de didactique des sciences » à l'intention des enseignants*
 - ⓘ *Accroissement annuel moyen de 3 % de la fréquentation globale du CSM*
 - ☑ *Augmentation de l'achalandage annuel moyen des clientèles scolaires de 7 %*
 - ☑ *Augmentation de 5 % des visites de groupes pour la salle des tout-petits*
 - ☑ *Atteinte d'une notoriété de 38 %*

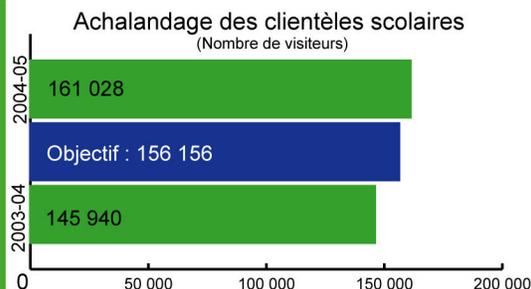
RÉALISATIONS

La phase de conception et de modélisation est terminée.

Le LabUQAM a ouvert ses portes en septembre 2004, afin de soutenir la formation des formateurs, qui ont très peu d'outils à leur disposition dans le domaine technologique sans cesse en transformation.



Réalisation :
99,84 % de l'objectif.



Réalisation :
3,1 % de plus que l'objectif.

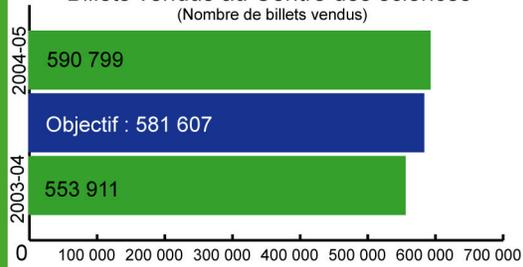
La fréquentation au niveau des groupes scolaires a fortement augmenté dans des proportions supérieures à ce qui était prévu, grâce à une adaptation constante des contenus et devrait à long terme permettre de développer chez les jeunes le goût des carrières en sciences et en techniques.

Le nombre de visites pour la salle Dynamo n'a pu être mesuré compte tenu des limites de notre système de contrôle d'accès actuel.

La notoriété a continué son ascension pour atteindre 58 %, alors qu'elle était de 49 % en 2003-2004.

- ☑ *Augmentation de la vente de billets du CSM de 5 % par année en moyenne*

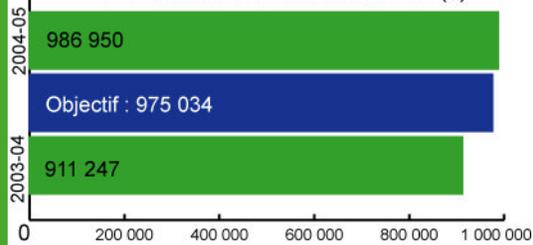
Billets vendus au Centre des sciences
(Nombre de billets vendus)



Réalisation :
1,6 % de plus
que l'objectif.

- ☑ *Augmentation des revenus émanant des clientèles scolaires de 7 % par année en moyenne*

Revenus des clientèles scolaires (\$)



Réalisation :
1,2 % de plus
que l'objectif.

- ☑ *En fonction des résultats de 2003-2004 obtention d'une commandite de 50 000 \$ ou plus pour les programmes du CSM*

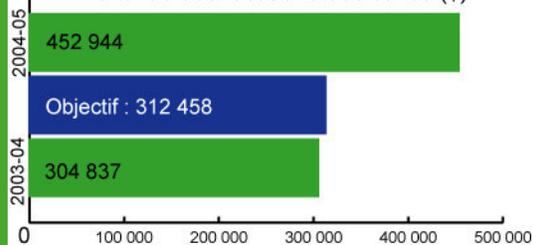
330 000 \$ ont été reçus en commandite pour les programmes du CSM.

- ⓘ *Obtention de 150 000 \$ en dons et subventions de tous les paliers de gouvernement pour les programmes du CSM*

Aucun programme réalisé en 2004-2005 ne remplissait les critères nécessaires pour une application aux programmes de subventions en vigueur.

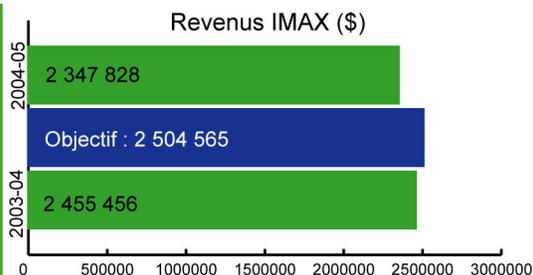
- ☑ *Augmentation annuelle moyenne de 2,5 % des revenus de location des espaces corporatifs*

Revenus des locations des salles (\$)



Réalisation :
44,9 % de plus
que l'objectif.

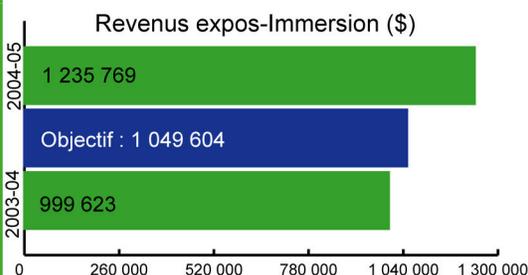
① Augmentation annuelle moyenne de 2 % des revenus IMAX[®]



Réalisation :
93,7 % de
l'objectif.

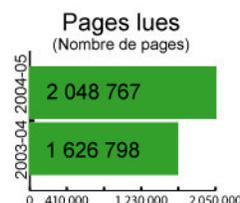
Le programme de l'été 2004 a connu un succès mitigé. En contrepartie, le programme automne/hiver 2004/2005 a permis de récupérer une bonne partie du retard accumulé sans pouvoir toutefois le combler entièrement.

☑ Augmentation moyenne annuelle de 5 % des revenus des expos + Immersion

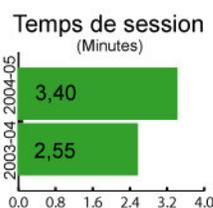


Réalisation :
17,73 % de plus
que l'objectif.

☑ En 2004-2005, pour le site web du CSM, augmentation du nombre de visiteurs uniques, de pages lues et le temps de session moyen



☑ Augmentation des abonnés à la cyberlettre



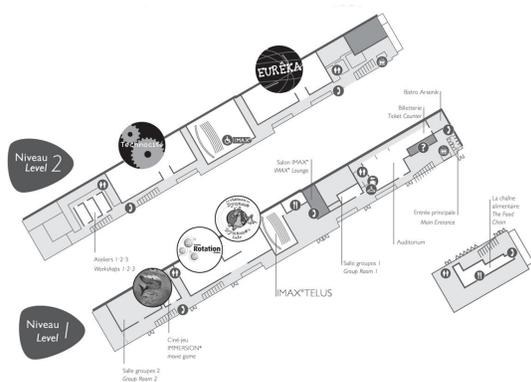
☑ Livraison d'un site WEB sur les sciences médico-légales

☑ Réalisation en co-production l'exposition « La science enquête »

La popularité du site Web du CSM a connu une forte augmentation comparativement aux objectifs. L'accroissement de la durée de visite est le meilleur indice de l'intérêt des internautes pour le site et l'explosion du nombre d'abonnés à l'infolettre du Centre des sciences le confirme. Le microsite sur les sciences médico-légales mis en ligne en novembre 2004, en soutien à l'exposition *Autopsie d'un meurtre*, nom final du projet dénommé « La science enquête », a généré à lui seul près de 5 000 visites.

Rapport opérationnel

Les succès obtenus en fonction des objectifs sont très réjouissants en regard de la mission du CSM envers la communauté. L'excellence de la programmation, comprenant des expositions permanentes et temporaires, des activités culturelles et éducatives, des produits de divertissement et des services variés venant compléter l'offre, et la reconnaissance du rôle du CSM dans la communauté expliquent ces résultats notables. Les stratégies et actions de communication ont en outre eu pour effet de créer une image de marque forte du CSM et ont permis de cibler efficacement les clientèles.



Stimuler l'intérêt pour les sciences et les technologies

En dehors de ses expositions permanentes, Technocité et Eurêka!, le CSM propose au public des expositions temporaires, renouvelées chaque année, des expositions dossiers, des semaines, week-ends et journées thématiques.

L'exposition temporaire *Le sommeil de A à Zzz*, inaugurée le 12 décembre 2003, a fermé ses portes le 13 septembre 2004. Elle a permis à plus de 157 000 visiteurs de découvrir les multiples facettes de l'univers du sommeil. Le 16 octobre 2004, *Autopsie d'un meurtre*, traitant de la place de la science et de la technologie dans la résolution d'une enquête criminelle, a pris l'affiche avec un succès retentissant. Cette exposition est remarquable à plusieurs titres :

- Elle a fait l'objet d'un partenariat très novateur entre le CSM, le Musée de la civilisation à Québec et le Musée des sciences et de la technologie du Canada à Ottawa : chacune des

institutions a pris l'engagement de réaliser une exposition qui sera présentée dans les trois institutions. C'est ainsi que dès avril 2005, *Autopsie* a pris la route de Québec, puis se rendra à Ottawa à l'automne 2006. Le CSM recevra pour sa part en 2007 l'exposition *L'Odysée de la Lumière*, réalisée par le musée de Québec, puis l'exposition réalisée par le Musée d'Ottawa.

- L'exposition a été totalement conçue par l'équipe interne d'experts du CSM. Au cours des quatre dernières années, les expositions ont été réalisées en fonction de contrats « clés en mains » supervisés par le CSM. Pendant cette période, les besoins et comportements des clientèles de cette jeune institution, ainsi que les forces et faiblesses de chacune des expositions ont pu être analysés et détaillés. Les concepteurs des expositions ont pu forger ainsi leur expertise plus spécifiquement en fonction du produit CSM, dont la définition s'est précisée. C'est cette maîtrise qui a permis d'atteindre un niveau de qualité très élevé pour cette exposition.
- Elle a bénéficié de l'expertise de nombreux spécialistes : Christyne Brouillet, auteure



québécoise bien connue, qui a signé la trame narrative, le Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale du Québec, la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada.



- La SPVM a innové pour la communication de cette exposition en lançant une campagne de publicité percutante, audacieuse et originale. Le plan de communication a d'ailleurs obtenu le *Prix Equinoxes* de la Société des relationnistes du



Québec dans la catégorie programme de communications intégrées.

- o Plus de 111 000 personnes l'ont visitée en moins de six mois.
- o Plusieurs activités complémentaires, regroupées sous le titre Ciné-crime, ont été présentées chaque 3^e dimanche du mois pour permettre aux visiteurs de pousser plus loin leur expérience.

Deux événements thématiques majeurs ont eu lieu : les *Robofolies 2005* ont maintenu leur performance, avec 32 099 billets vendus au cours de la semaine. Cet événement jouit désormais d'une réputation internationale, puisqu'il a suscité, par le biais d'un site Web spécialisé sur les robots branché en direct par webcam, un forum international visité par plus de



1 000 personnes en six jours. La semaine *Lâchez prise!* réalisée avec la collaboration d'Hydro-Québec, a permis aux visiteurs de découvrir les trucs et astuces permettant d'économiser l'énergie au quotidien. En complément de l'offre, six expositions dossiers ont été présentées au cours de l'année, dont *Le génie du génome*, provenant du Musée canadien de la nature à Ottawa.

L'ensemble de la programmation du CSM est soutenue par des stratégies de communications variées, dont l'un des éléments importants est le site Web. Lancé en février 2004, c'est véritablement au cours de l'année 2004-2005 que les effets de l'énergie déployée pour la création de ce site se sont fait sentir. Par rapport à 2003-2004, 42 % de nouveaux visiteurs ont navigué sur le site, visionnant plus de deux millions de pages, soit près de 43 % de plus que le nombre espéré. Pour le type de clientèle ciblée par le CSM, le Web est devenu un outil de base, que ce soit pour les planifications de sorties, les recherches scolaires ou les loisirs. La SVPM a donc créé un site qui puisse répondre au public général, mais a inclus des visuels spécifiques pour les jeunes et les enseignants. Pour ces derniers, des études démontrent que le support papier est encore très utile pour l'accroche et que le contenu diffusé sur le Web vient plutôt en support lorsque le

choix de visite est établi. Le Web est par contre le meilleur moyen de rejoindre les jeunes, et la participation régulière aux concours diffusés par ce biais le prouvent.

En 2004-2005, le CSM a mis en ligne deux microsites spécifiques en rapport avec ses expositions temporaires : un *dossier interactif sur la criminalistique* développé dans le cadre de l'exposition *Autopsie d'un meurtre* permettant de découvrir les dessous de toute enquête criminelle : les laboratoires, les experts, les techniques, de même que les pionniers du domaine et la présentation de cas célèbres résolus grâce à leur travail. Dans le cadre de la semaine *Lâchez prise!*, le microsite du même nom propose aux participants d'explorer une maison pas comme les autres où les habitants consomment trop d'énergie et de les libérer de l'emprise du *Terawattus Énergivorus*. L'originalité et l'efficacité du design déployé pour mettre en valeur le contenu de ce site exceptionnel lui ont valu le prix *New Voice Digifest 2005*, dont l'objectif est d'encourager l'excellence en design multimédia interactif. Ce prix est décerné aux productions dont on juge qu'elles apportent une "contribution économique, sociale et culturelle durable à la société canadienne". Il a également été choisi parmi 3 000 participants venant du monde entier pour l'obtention de la médaille d'argent du 2005 *Summit Creative Awards*.

Former la relève

Afin de renouveler, de soutenir et de dynamiser l'enseignement des sciences, le CSM offre des programmes éducatifs qui s'adressent aux élèves du primaire et du secondaire. La clientèle scolaire représente 35 % de la clientèle totale du CSM. Pour s'adapter à leurs besoins, le CSM a diversifié sa gamme de produits cette année et recentré l'offre de programmes éducatifs pour en améliorer l'expérience. Les programmes scolaires se déroulent dans des ateliers spécialement aménagés et ne sont plus en lien direct avec les salles d'exposition. Pour compléter l'offre, des activités d'animation, nouvellement instaurées, ont lieu dans les salles d'exposition et se présentent sous plusieurs formes : jeu d'exploration, rallye, jeu d'enquête. Elles se caractérisent par une participation accrue des élèves au processus de découverte et d'apprentissage et sont toujours supervisées par un animateur. De plus, l'intégration

d'un expert interne en éducation et formation à l'équipe d'action éducative permet désormais une formation continue du personnel. Les professeurs sont informés de ces différents programmes par l'envoi personnalisé de brochures d'information et soutenus dans leur participation par du matériel préparatoire, téléchargeable en ligne sur le site Web.



Plusieurs partenariats ont été développés directement avec les écoles : le CSM poursuit sa participation au programme *Soutenir l'école montréalaise*, qui favorise l'accessibilité aux institutions culturelles et s'adresse aux écoles considérées défavorisées. Ainsi, l'exposition *Rêver en 3D* est venue compléter l'exposition sur le sommeil par des représentations artistiques réalisées par des élèves.



Dans le cadre des *Robofolies 2005*, douze écoles primaires et secondaires ont été invitées à créer la *Cité robotisée d'Aïbo*, une véritable ville miniature conçue et

fabriquée par les élèves contenant des robots fonctionnels, totalement construits et programmés par chaque classe. Une vidéo des différentes étapes de ce processus créatif est disponible à l'adresse www.centredelessciencesdemontreal.com/fr/activites/activites_archives.htm. Grâce à une commandite obtenue par la SVPM, des éléments de robots provenant de la firme Fischertechnik ont pu être fournis aux écoles défavorisées gracieusement afin qu'elles puissent participer à cette activité captivante. Les élèves sont venus animer eux-mêmes leurs robots durant l'événement.

La réputation du CSM et ses compétences en matière d'éducation lui ont permis, par le biais de la Fondation du Centre des sciences de Montréal, de recevoir de la Fondation familiale Trottier un don philanthropique important. Il s'agit d'un maillage exceptionnel, tant Lorne Trottier personifie la mission intrinsèque du CSM. Tout jeune, il se

découvre une passion pour les sciences. Sa passion le mènera à l'Université McGill où il poursuivra des études en génie électrique. Aujourd'hui à la tête d'une importante entreprise de composants électroniques, M. Trottier veut donner aux jeunes de toutes les sphères de la société la possibilité de développer le goût des sciences et des technologies. Issu lui-même d'un milieu modeste, il privilégie les programmes ciblant les élèves provenant de milieux défavorisés. Le don reçu permettra au CSM de recevoir chaque année, sur une période de cinq ans, plusieurs milliers d'enfants qui n'en auraient autrement pas la chance. Le CSM espère vivement que l'un d'entre eux sera touché par l'étincelle qui a propulsé M. Trottier dans ce domaine.

Former les formateurs



Le 17 novembre 2004, la SVPM et l'UQAM ont procédé à l'inauguration du LabUQAM du Centre des sciences de Montréal.

Construit par la SVPM, ce premier laboratoire *in vivo* de formation universitaire, ouvert depuis septembre 2004, se veut une réponse concrète au problème de l'enseignement des sciences. Il constitue un lieu unique pour la formation initiale et



continue des enseignants et étudiants en apprentissage de l'enseignement de la science et de la technologie. Les utilisateurs profitent de multiples occasions d'ancrer dans la pratique leur enseignement théorique, tant par les activités proposées que par l'observation des nombreux groupes d'élèves du primaire et du secondaire présents. Cette réalisation s'inscrit dans un cadre plus vaste de collaboration sous la forme d'une entente cadre de coopération sur la diffusion et la promotion de l'enseignement et de l'apprentissage en science et en technologie. Il s'agit d'une initiative unique en Amérique du Nord.

Échanger

L'année 2004-2005 a permis l'instauration d'un nouveau type d'échanges entre le public et la science : des conférences, en lien avec les thèmes développés dans ses expositions, ont permis aux

visiteurs de rencontrer des spécialistes du sommeil, de la criminalistique, de l'agence spatiale canadienne, de la génomique, et surtout, d'échanger avec eux en direct. Certaines ont eu un succès tel que même les soirées supplémentaires se sont tenues à guichet fermé. La venue de Kathy Reichs, anthropologue judiciaire et célèbre romancière, a notamment été un franc succès. L'organisation du premier Forum citoyen sur la génomique, réalisé en collaboration avec Génome Québec, Génome Canada et le groupe de recherche en bioéthique (GREB) a permis de réunir un grand nombre de scientifiques et un échange a pu s'établir directement entre le public et les scientifiques sur ce sujet d'actualité.

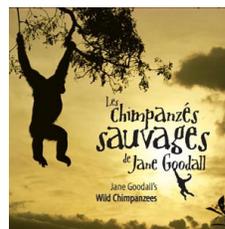
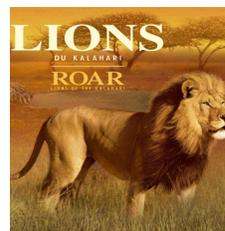
Rayonner

Le rôle du CSM dans la communauté scientifique nationale et internationale s'est renforcé d'année en année. Il est devenu l'hôte d'événements scientifiques incontournables. C'est ainsi qu'il a présenté en juin la finale provinciale du Défi Génie inventif : les meilleurs inventeurs des écoles secondaires québécoises se sont disputés le titre. Il a été partenaire dans la tenue du gala du Congrès mondial des journalistes scientifiques, au cours duquel la remise des *Prix Ig Nobel* a eu lieu, pour la première fois au Canada, alors qu'elle se déroule traditionnellement à l'Université Harvard, aux États-Unis. En septembre s'est déroulé durant quatre jours le congrès de la Giant Screen Theater Association (GSTA), réunissant plus de 600 spécialistes internationaux du cinéma grand format en provenance de 26 pays différents. L'organisation de ce premier congrès par la SVPM fut un franc succès, tant au niveau de la performance technique, que de la qualité des installations, du professionnalisme, de l'innovation, de la satisfaction des participants ou des retombées pour l'industrie touristique à Montréal.

Dans le cadre de l'exposition universelle qui se déroule en 2005 à Aichi, au Japon, le CSM a participé au Réseau interactif canadien, une expérience virtuelle interactive passionnante avec six autres institutions canadiennes à caractère scientifique. Le projet consiste à implanter des modules multimédias dans les institutions participantes ainsi qu'au Pavillon du Canada à Aichi. Ces modules appelés *Explorateurs virtuels* permettront au public de visiter virtuellement des

environnements inusités, de participer à des quêtes individuelles et communes et de dialoguer entre eux. L'espace virtuel du CSM sera visité par des publics multiples : jeunes, étudiants, familles, visiteurs adultes et dans des contextes très variés : Pavillon canadien au Japon, salles de classes, musées, Internet. De plus, des visiteurs du CSM peuvent effectuer une visite virtuelle du Pavillon du Canada à Aïchi et les visiteurs japonais peuvent visiter un Canada virtuel créé pour l'occasion. Ce projet a fait l'objet d'un événement médiatique pan canadien organisé par chacune des institutions. La couverture de presse à Montréal a été exemplaire.

L'expertise du CSM lui permet de multiplier les collaborations avec un grand nombre d'institutions reconnues : l'Université de Montréal, l'UQAM, l'Université de Sherbrooke, l'École de technologie supérieure, le Collège Ahuntsic, Génome Québec, le Conseil des loisirs scientifiques ont été liés à plusieurs réalisations de 2004-2005. D'autres signes démontrent que cette expertise tend à être de plus en plus reconnue : l'accueil de délégations étrangères, les contacts directs avec les spécialistes qui veulent présenter leurs projets au CSM et les questions directement reçues du public relativement aux préparations de projets scientifiques ou aux choix de carrières dans les domaines de la science et de la technologie ont augmenté significativement.



Divertir

L'expertise du CSM ne se dément pas lorsqu'on parle du Cinéma IMAX® du CSM. Celui-ci se place parmi les trois premiers cinémas en 3D au monde en termes de revenus. Les films *Bestioles!* en 3D, *Lions du Kalahari*, *Forces de la nature*, *Château Hanté* en 3D, *Le Père Noël et le Bonhomme de Neige* en 3D, et *Les chimpanzés sauvages de Jane Goodall* se sont succédés au cours de l'année. Malgré l'offre réduite de films sur le marché du format géant, la SVPM a effectué les meilleurs choix possibles. Les objectifs de fréquentation et de revenus

n'ont pu être atteints sur l'ensemble de l'année, mais la baisse marquée au cours de l'été 2004 a pu être rattrapée en partie.

Au cours de l'année, on notera que le hall IMAX® a été réaménagé pour améliorer la qualité de l'accueil de la clientèle. De plus, le remplacement de certains éléments du système de son du cinéma, datant de 1988, était prévu au cours de l'année. Grâce à sa notoriété, et à la reconnaissance de ses équipes sur le marché, le Cinéma IMAX® du CSM sera le premier au monde à obtenir un système révolutionnaire de haut-parleurs et amplificateurs mis au point par IMAX® Corporation. Ce nouveau produit plus performant, plus facile d'entretien, permettra aux visiteurs de profiter de 36 000 watts, soit une expérience totale. Une fréquence radio spéciale permet en outre depuis décembre 2004 aux malentendants de profiter d'une écoute adaptée. Déjà une référence dans le monde de la post-production au niveau visuel, le Cinéma IMAX® du CSM devient ainsi une référence sur le marché pour l'ensemble de sa performance.

Une trentaine de concessions au CSM, boutiques et restaurants, viennent compléter l'offre disponible aux visiteurs du CSM et aussi du Parc du Vieux-Port, par leur positionnement central sur le quai King-Edward. En 2004-2005, le concessionnaire du restaurant familial a été remplacé pour l'été 2004 par un concessionnaire temporaire afin de répondre aux besoins des visiteurs, en attendant la finalisation d'une entente avec un nouveau concessionnaire qui s'est installé à plus long terme le 1^{er} décembre 2004. Le bail du bistro boutique venant à terme en mai 2005, les démarches nécessaires ont été entreprises pour assurer son remplacement. Parallèlement, la SVPM a profité de l'occasion pour modifier l'utilisation des espaces de cette concession. Ainsi, des travaux ont été effectués pour l'installation d'un nouveau bistro en façade dans le hall principal et des recherches sont en cours pour la gestion de la boutique, qui se rapprochera du Cinéma IMAX®, pour une meilleure adéquation avec la clientèle.

Le CSM est équipé d'une série de salles, disponibles pour la location corporative. Pour 2004-2005, les résultats des ventes corporatives ont fortement augmenté, mais au-delà de la performance financière, c'est la qualité



d'événements reçus qui doit être soulignée. L'excellence des salles et du service offrent désormais le CSM comme un concurrent redoutable sur le marché de la location d'espaces.

Perspectives d'avenir

Parallèlement aux activités présentées en 2004-2005, l'équipe du CSM a préparé l'exposition *Rotation X-trême*, qui sera inaugurée le 28 avril 2005, et se poursuivra jusqu'en mars 2006. Basée sur les phénomènes rotatoires et leurs manifestations, il s'agit là encore d'une exposition produite directement par le CSM. En collaboration avec le Musée Canadien de la Nature, le CSM a participé à la scénarisation d'une nouvelle exposition pour 2006, *Mammouths et autres mammifères venus du froid*. Les démarches ont débuté en vue de l'accueil en juin 2005 du congrès de l'Association canadienne des centres de science (ACCS). L'importante contribution du comité de programmation du CSM qui nous fait profiter de son expertise et nous guide dans les choix de programmation doit être soulignée.

Pour 2007, année du renouvellement des expositions permanentes, le travail de conceptualisation a mobilisé les ressources. Les thématiques ont été validées auprès du public et font l'objet d'ajustements finaux avant le lancement de la production et de la fabrication. La campagne de financement réalisée en collaboration avec la Fondation du Centre des sciences de Montréal a obtenu un succès aussi retentissant qu'en 2000. Une fois encore, la SVPM sera en mesure de financer, par des dons et des commandites de partenaires privés, le renouvellement de ses expositions permanentes.

Le plan de marketing récemment déposé oriente les efforts de communication pour le CSM vers la clientèle des 9-15 ans. Plusieurs stratégies seront mises en place pour intéresser plus particulièrement cette clientèle.

Au niveau des aménagements, l'espace autrefois réservé au bistro/boutique changera de vocation pour accueillir deux ateliers en 2005/2006 et un auditorium en 2006/2007 afin de répondre à la demande croissante des groupes scolaires.

Gestion et développement d'un parc riverain

Sommaire du rendement

OBJECTIF : PROMOUVOIR LE CARACTÈRE MARITIME ET PORTUAIRE DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU SITE

- | | |
|---|-------------------|
| ☑ | Réalisé |
| ↔ | Réalisé en partie |
| → | Reporté |
| ⓘ | Non réalisé |

RÉSULTATS CIBLES

☑ *Production d'un programme de mise en valeur du patrimoine en fonction des orientations identifiées et des conclusions du plan directeur d'aménagement*

→ *Réalisation de la phase 1 des travaux de réhabilitation du remorqueur Daniel McAllister*

RÉALISATIONS

La SVPM a réalisé un programme de mise en valeur du patrimoine en fonction des conclusions du plan directeur d'aménagement déterminées en 2003-04, et adapté selon les réflexions ayant eu lieu dans le cadre de la cristallisation d'une vision de développement du Vieux-Port de Montréal pour les prochaines années. La mise en œuvre du programme s'effectuera en fonction des décisions gouvernementales sur les orientations du Vieux-Port à long terme.

Les ressources limitées de la SVPM ne lui ont toujours pas permis de réaliser de travaux de réhabilitation du remorqueur Daniel McAllister.

OBJECTIF : FAVORISER LA DÉTENTE ET LE REPOS

RÉSULTATS CIBLES

☑ *Réfection des blocs sanitaires*

☑ *Réduction du nombre de réclamations sur les bris de véhicules*

☑ *Réduction du taux d'insatisfaction par rapport au stationnement chez les usagers*

RÉALISATIONS

Le programme de réfection des installations sanitaires a été réalisé. Environ 80 % des installations du site ont fait l'objet d'interventions, notamment au Port d'Escale, au Belvédère et au pavillon de l'Étang.

Au cours de 2003-2004, la SVPM avait pris plusieurs mesures dans le but d'améliorer le fonctionnement de son stationnement, notamment pour en faciliter l'utilisation par la clientèle. Dès le mois de mai 2004, un expert s'est joint au service du stationnement afin de pouvoir intervenir en tout temps sur les équipements, en situation réelle. Résultat : réduction des délais d'attente pour les interventions, réduction des bris grâce à des actions correctrices systématiques, et diminution des coûts de maintenance. Le taux de satisfaction des usagers s'en est trouvé fortement amélioré.

Sommaire du rendement

OBJECTIF : PROTÉGER LES INFRASTRUCTURES, TERRAINS, BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS

- | | |
|----------------|-------------------|
| ☑ | Réalisé |
| ↔ | Réalisé en partie |
| → ¹ | Reporté |
| ⓘ | Non réalisé |

RÉSULTATS CIBLES

- ↔ Finalisation de l'élaboration, mise en œuvre et évaluation de l'an 1 du programme d'entretien préventif des actifs
- ¹ Réalisation d'une base de données sur les bris des infrastructures, des bâtiments, et des équipements en 2004-2005

- ☑ Communication à TPSGC de la liste des travaux prioritaires en santé sécurité convenus avec TPSGC

- ¹ Réalisation des travaux du quai de l'Horloge sous la responsabilité de la Société

- ☑ Suivi et réalisation des travaux d'amélioration locale au quai Alexandra convenu avec l'Administration portuaire de Montréal

RÉALISATIONS

La SVPM a effectué les démarches en vue de l'acquisition d'un logiciel d'entretien préventif afin de systématiser l'entretien nécessaire des nombreux équipements, bâtiments et infrastructures. Le logiciel sera implanté à compter de l'été 2005. Une base de données pourra alors être établie pour inventorier les bris des infrastructures, bâtiments et équipements.

Comme chaque année, la SVPM a collaboré avec TPSGC, gardien des actifs, afin d'assurer leur sauvegarde. Pour 2004-2005, les besoins étaient de 6,6 M\$. Les fonds disponibles ont permis de réaliser les travaux prioritaires en santé sécurité. Le plan de gestion des actifs sera mis à jour en 2005/2006 pour préciser l'impact du report des autres travaux prévus qui n'ont pu être réalisés, faute de moyens financiers adéquats.

En 2003-2004, des travaux prévus au plan de sauvegarde des actifs avaient été engagés au quai de l'Horloge en vue de l'installation d'une marina. La SVPM n'a pas reçu l'autorisation du gouvernement de poursuivre ces travaux, ce qui a entraîné l'annulation de l'entente avec le fournisseur. Les travaux n'ont donc pas pu être réalisés.

Un escalier a été aménagé entre les locaux d'entreposage de la SVPM situés au rez-de-chaussée et à l'étage des locaux que la SVPM loue sur le quai Alexandra, propriété de l'Administration portuaire de Montréal.

Rapport opérationnel

Protéger les actifs

L'ensemble des actifs gérés par la SVPM représente une valeur de remplacement à neuf d'approximativement 500 M\$. Quant à la flotte de véhicules, on l'estime à environ 500 000 \$. Un Rapport d'État des Immeubles (REI) réalisé en 2000-2001, identifie toutes les interventions nécessaires pour la sauvegarde de ces actifs et leur coût pour les 25 prochaines années.

Sept projets touchant à la santé et à la sécurité ont été identifiés par TPSGC pour 2004-2005. La plupart d'entre eux ont été réalisés par la SVPM par le biais de marchés de services pour le compte de TPSGC :

- dalle et colonnes du quai King-Edward : démolition d'une dalle structurale existante sur la promenade du quai King-Edward. Certains

- travaux ont été reportés en raison des conditions hivernales.
- bas quai de l'Horloge : installation d'une clôture tout autour du bassin pour sécuriser les lieux.
- réfection du tunnel Berri : expertise de la structure du pont ferroviaire. Des colonnes temporaires ont été installées afin de sécuriser les lieux.
- Réfection du Pont Mill : corrections techniques et réfection du trottoir.
- Expertise sur les écluses : les résultats de l'étude ont conclu que l'état des installations ne nécessite pas une intervention à court terme.
- Réfection du tunnel Beaudry : les plans et devis ont été réalisés mais les travaux reportés en raison des conditions hivernales.



La responsabilité directe de la SVPM vis-à-vis des actifs, propriété de TPSGC, se limite à leur entretien périodique. La SVPM a depuis toujours réalisé dans les délais requis les travaux nécessaires, mais elle ne

s'était pas encore dotée d'un système documenté d'entretien préventif, tel que recommandé par le Bureau du vérificateur général du Canada dans ses précédents rapports d'examen spéciaux.

L'objectif de l'implantation de ce système est d'assurer un suivi continu de la dégradation et d'effectuer des réparations préventives de l'ensemble des biens : les équipements de stationnement, les éléments architecturaux tels les enveloppes externes (toitures et fenêtres), les systèmes électriques et mécaniques tels le chauffage et la ventilation, les systèmes de détection incendie, les systèmes de détection d'intrusion des bâtiments, les infrastructures souterraines telles que les réseaux d'aqueduc et égouts, les écluses du canal de Lachine et la flotte de véhicules.

Pour s'assurer d'une implantation efficace, la SVPM s'est dotée d'un comité de travail pour effectuer le meilleur choix en fonction des besoins. Un inventaire complet des biens a été réalisé au cours de l'année. Parallèlement, des plans d'entretien du CSM et du Parc ont été établis. Certains programmes spécifiques, tels que l'inspection

régulière des dalles de stationnement sur le quai King-Edward et les réparations qui s'en suivent, ont été systématisés. La SVPM démarrera l'implantation du logiciel dès le prochain exercice financier et appliquera alors une nouvelle approche axée sur un entretien proactif plutôt que réactif. Une forte réduction des bris est espérée grâce à ce système, qui devrait se manifester à plus long terme par une réduction des coûts.

Au niveau du quai Alexandra, la fermeture des stationnements pour des travaux sur les infrastructures a été gérée en collaboration étroite avec l'Administration portuaire de Montréal (APM) et le stationnement a été permis sur l'Esplanade pendant la période hivernale. L'utilisation du quai sera redevenue normale pour l'été 2005.

Protéger les personnes, les biens et les installations

Au cours de la période 2004-2009, la SVPM souhaite se doter d'un plan de continuité opérationnelle en cas de désastres. En 2004-2005, une première partie du plan d'urgence a été réalisée, couvrant les scénarios les plus susceptibles de se produire, notamment au niveau de l'informatique, de l'environnement, de la circulation ferroviaire ou maritime dans le Parc et au CSM. Plusieurs de ces scénarios ont fait l'objet de simulations sur carte afin de déterminer les actions correctives à mettre en place. Certaines mesures immédiates ont été prises au niveau de la circulation des trains, notamment des lignages et une procédure d'intervention des équipes



de prévention sur le terrain lors du passage des trains, de manière à faire respecter les zones de sécurité. D'autres scénarios seront étudiés au cours des prochaines années et viendront compléter le plan.

Des mesures de sécurité ont été prises dans différents secteurs au cours de l'année : le plan d'implantation des caméras de surveillance a été étudié dans l'optique d'une relocalisation éventuelle des équipements pour une couverture optimale en fonction des lieux les plus achalandés par saison. La salle des serveurs informatiques a été relocalisée pour accroître sa performance. Les mesures techniques ont été renforcées afin de

sécuriser les données informatisées de la SVPM contre des attaques venant aussi bien de l'externe que de l'interne : pare-feu, anti-virus, anti-pourriel, isolation et protection des réseaux, révision et uniformisation des noms d'utilisateurs et mots de passe, etc. Des améliorations ont été apportées à l'archivage des données et aux sauvegardes pour recouvrement en cas de désastres.

Depuis 2003, la SVPM poursuit son engagement environnemental par l'implantation progressive de mesures assurant une saine gestion des activités en matière d'environnement. En 2004-2005, les actions ont commencé à porter fruit :

- La diversité des matières récupérées s'est accrue. Désormais, batteries, lampes, matériel informatique, vélos usagés et peintures se sont ajoutées aux matières de base.
- Par une sensibilisation des employés, la SVPM a recyclé 26,3 tonnes de fibres en 2004-2005, comparativement à 17,6 tonnes l'année précédente.
- La consommation de gaz naturel, utilisé pour le chauffage du CSM, a chuté de 62 % entre 2001 et 2004, grâce à un système informatisé de gestion de la température.
- La prévention des urgences environnementales a débuté grâce à la mise en œuvre du plan d'urgence.

Plusieurs démarches visant la gestion de la récupération des matières résiduelles ont été entreprises. Dès juin 2005, des bacs de récupération seront disponibles au public, ce qui permettra à la SVPM de rattraper son retard dans ce domaine. Elle innovera même puisque la récupération des déchets de table fait partie du projet, ce qui est très peu répandu à l'heure actuelle.

Afin de sensibiliser les concessionnaires du site à ses préoccupations environnementales, la SVPM a effectué plusieurs visites. Lorsque des négligences ont été observées, les mesures nécessaires ont été prises avec l'aide d'Environnement Canada pour que les actions correctrices soient mises en place.

Dans le cadre du système de gestion de l'environnement, les efforts relatifs à la consommation de papier, à la gestion des eaux

souterraines, des sols contaminés et de l'énergie vont se poursuivre. La SVPM participera au plan stratégique de développement durable de la Ville de Montréal, notamment en servant de vitrine aux meilleures initiatives en matière d'environnement.

Perspectives d'avenir

La SVPM travaillera de près avec TPSGC pour la mise à jour du REI, afin d'évaluer les impacts des reports de financement sur l'état de détérioration des actifs.

Le plan d'urgence sera complété par une nouvelle série de scénarios qui seront étudiés en 2005-2006. Le plan de recouvrement en cas de désastre informatique sera amorcé.

Une analyse de l'impact des travaux devant être entrepris par l'APM au quai Alexandra sera effectuée et des mesures devront être prises pour pallier au manque à gagner.

Sommaire du rendement

OBJECTIF : GÉRER DE FAÇON EFFICACE, EFFICIENTE ET ÉCONOMIQUE LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

☑	Réalisé
↔	Réalisé en partie
→	Reporté
ⓘ	Non réalisé

RÉSULTATS CIBLES
☑ Réduction du temps de perception des comptes à recevoir
☑ Réduction du niveau des comptes à recevoir par la révision des contrats, des processus de facturation et par la formation des gestionnaires
☑ Augmentation du taux de satisfaction de la clientèle interne quant à l'utilisation des systèmes et l'information de gestion
↔ Développement d'applications sur mesure pour la prévision des dépenses et des revenus : Production des tableaux de bord pour la gestion des coûts fixes d'opération et production des tableaux de bord pour le suivi de la performance marketing
→ Production d'une analyse du risque pour les projets prioritaires
↔ Performance accrue des équipements et systèmes informatiques : fonctionnement intégré des systèmes et fiabilité de l'information
→ Consolidation de la documentation des systèmes

RÉALISATIONS

Le temps de perception des comptes à recevoir et leur niveau avaient déjà été fortement réduits lors du bilan des résultats de 2003-2004. Les efforts ont été poursuivis en 2004-2005, notamment par l'avancement des dates de signature dans le processus relatif aux contrats et l'obtention de paiements avant le début des opérations. Le niveau de comptes à recevoir atteint est désormais conforme aux meilleures pratiques.

Grâce à la stabilisation des systèmes informatiques et aux efforts constants de formation des gestionnaires au jour le jour, les défaillances au niveau de la fiabilité de l'information de gestion ont été réduites. La mise en place d'outils de suivi et d'analyse des résultats s'est poursuivie et concrétisée en 2004-2005. Le nombre et la qualité des rapports ont été augmentés afin de pouvoir suivre avec rigueur et précision l'évolution de notre performance financière, et le taux de satisfaction de la clientèle interne a fortement augmenté à ce titre.

Le processus de production de tableaux de bord a débuté. Toutefois, la SVPM effectue actuellement un inventaire de tous les besoins selon les secteurs afin de produire les tableaux les plus efficaces dans chaque cas. L'implantation de deux nouveaux systèmes, pour la billetterie et l'entretien des actifs, ainsi que l'apport d'une ressource supplémentaire en marketing devraient permettre, grâce à une centralisation des données, de multiplier ce type d'outils au cours du prochain exercice.

Le cadre d'analyse de risque n'a pas pu être produit, mais les projets d'envergure, notamment au niveau informatique, ont fait l'objet d'études détaillées pour couvrir les risques majeurs.

Le niveau d'instabilité du réseau et des systèmes informatisés de la SVPM a été considérablement réduit en 2004-2005. Les nombreux efforts déployés pour ce faire ont eu un impacts sur certains autres projets comme la documentation des systèmes, qui a du être reportée.

<input checked="" type="checkbox"/> <i>Mise à jour et début de la mise en oeuvre du Plan directeur de ressources informationnelles (PDR)</i>	<p>La version finale du plan directeur des ressources informatiques a été entérinée en février 2005. Ce plan guidera les priorités informatiques pour les trois prochaines années, et plusieurs projets identifiés ont déjà débuté.</p>
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Établissement d'une nouvelle politique des télécommunications</i>	<p>La politique de télécommunications a été mise en place dès la fin de 2003. Les règles d'attribution d'appareils de télécommunication mobiles ont été révisées et les outils adéquats redistribués. Une vérification de toutes les lignes téléphoniques a été effectuée pour en évaluer la pertinence. Dans les deux cas, cela a permis des réductions de coûts.</p>
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Production d'un plan de contrôle des dépenses majeures en biens et services</i>	<p>Des rapports de dépenses pour les octrois majeurs sont diffusés mensuellement afin de s'assurer d'un contrôle régulier.</p>
<input type="checkbox"/> <i>Dans le cadre du développement d'un plan de continuité opérationnelle, actualisation et consolidation des éléments déjà produits et constitution d'un cadre général d'intervention</i>	<p>Un comité de travail s'est penché sur les plans de contingence existants afin d'en assurer l'intégration et la mise à niveau. La SVPM est sur le point de diffuser son plan d'évacuation des bâtiments, après une mise à jour complète des plans existants, et la création d'un plan adapté aux installations du CSM. Une politique de sécurité informatique a été établie par les technologies de l'information.</p>
<input type="checkbox"/> <i>Élaboration de la phase 1 du plan de continuité opérationnelle et mise en place du plan d'évacuation des bâtiments, du plan de sécurité des systèmes informatiques, du plan de sécurité des ressources administratives et financières.</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Afin d'obtenir la certification en service à la clientèle récréotouristique du Bureau de normalisation du Québec, implantation du comité consultatif et lancement des travaux, et élaboration du calendrier d'implantation pour la certification</i>	<p>Les démarches en vue de l'obtention d'une certification en service à la clientèle récréotouristique du <i>Bureau de normalisation du Québec</i> ont débuté tel que prévu et les travaux en vue de l'uniformisation nécessaire des procédures et de l'évaluation des solutions spécifiques pour répondre aux besoins de formation ont été enclenchés. La SVPM espère obtenir la certification à l'automne 2005.</p>
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Dans le cadre du renouvellement de la vision de développement du Vieux-Port : élaboration des dossiers préliminaires des projets (nouvelles fonctions, aménagements et infrastructures), des dossiers d'aménagement par secteurs géographiques et réalisation des études de faisabilité technique et financière</i>	<p>À partir du plan directeur d'aménagement actualisé en 2003-2004, toute l'équipe de la haute direction de la SVPM a été mobilisée pour élaborer différents scénarios de visions de développement du Vieux-Port pour les 20 prochaines années. Des dossiers de projets ont été produits, évalués en termes de faisabilité et de coûts, et validés en termes d'intérêt de la part de partenaires et de la communauté. Plusieurs options d'aménagement ont été envisagées par secteur géographique et évaluées en fonction de plusieurs critères. Des calendriers et budgets détaillés ont été établis. L'ensemble de ces travaux devrait être soumis à l'automne 2005 au gouvernement du Canada pour son approbation.</p>
<input checked="" type="checkbox"/> <i>Élaboration d'une stratégie de mise en oeuvre de la vision actualisée : révision du cadre de gouvernance, définition des options de mise en oeuvre et des ressources nécessaires, identification des partenaires potentiels pour la réalisation des projets, élaboration d'un calendrier, de budgets synthèse et par projet, et des livrables</i>	

OBJECTIF : MAINTENIR ET PROMOUVOIR LA MISSION ET LA CONTRIBUTION
DE LA SVPM À LA COMMUNAUTÉ

☑	Réalisé
↔	Réalisé en partie
→	Reporté
ⓘ	Non réalisé

RÉSULTATS CIBLES
→ <i>Élaboration du concept des fêtes du 25e anniversaire du Vieux-Port</i>
→ <i>Mise en œuvre du programme de relations publiques</i>

RÉALISATIONS

Ce projet a été reporté.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les intervenants majeurs de la communauté récréotouristique et économique montréalaise dans le cadre des consultations sur les visions de développement, et la SVPM a participé à plusieurs consultations auprès des intervenants municipaux.

OBJECTIF : MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES RESSOURCES HUMAINES
POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS DE LA SOCIÉTÉ

RÉSULTATS CIBLES
☑ <i>Analyse des comparables et recommandation sur les ajustements nécessaires pour les salaires</i>
☑ <i>Réduction du temps de remplacement</i>
ⓘ <i>Production de statistiques sur l'absentéisme</i>
☑ <i>Élaboration et dépôt du plan de formation continue</i>
→ <i>Dans le cadre de l'évaluation des responsabilités et des tâches, production et mise en œuvre des recommandations inhérentes pour chaque Direction</i>
☑ <i>Afin d'optimiser certaines fonctions opérationnelles, production et mise en œuvre des recommandations appropriées</i>
☑ <i>Réalisation du plan de communications internes</i>
→ <i>Augmentation de 10 % de l'indice global de mobilisation des employés par rapport à la moyenne québécoise</i>

RÉALISATIONS

Dès le début de l'année 2004-2005, la SVPM a procédé à un exercice de mise à niveau des salaires des non-syndiqués par rapport au marché, afin de rétablir pour certains postes l'adéquation au marché.

Le projet de centre de remplacement du personnel n'ayant pas porté fruit, la SVPM a mis fin à cette initiative et identifié d'autres solutions plus efficaces pour permettre la réduction du temps de remplacement. La production de statistiques n'est donc plus pertinente dans ce cadre.

Le plan de formation continue a été déposé, et la mise en œuvre a déjà débuté.

Au cours de l'année 2004-2005, une réévaluation de la prestation des services de ressources humaines a été effectuée, ce qui a entraîné un renouvellement au niveau des effectifs. Certaines priorités non incluses au plan d'entreprise sont venues modifier les prévisions. C'est ainsi que l'optimisation des fonctions du personnel d'encadrement et de certaines fonctions opérationnelles ont été reportées, au profit notamment de la consolidation des relations de travail, et d'une nette amélioration de l'ensemble des processus de ressources humaines, tels que paie, recrutement, formation, et communication interne.

La SVPM a effectué, dans le cadre de la réingénierie de ses services, certains changements organisationnels afin d'optimiser les méthodes de travail, d'exercer un meilleur contrôle des coûts et d'accroître la flexibilité des opérations sur le terrain.

Un plan de communications internes a été établi et mis en œuvre au cours de l'année, incluant de nombreuses initiatives de communication sur l'information stratégique.

La SVPM a pris la décision de reporter l'évaluation de l'indice de mobilisation des employés de quelques mois, afin d'avoir le temps d'implanter toutes les mesures d'amélioration prévues au plan de communications internes.

☑	Réalisé
↔	Réalisé en partie
→	Reporté
ⓘ	Non réalisé

RÉSULTATS CIBLES	RÉALISATIONS
☑ <i>Analyse de faisabilité et amorce des négociations en vue d'un accroissement des services de la Ville de Montréal en fonction des en lieux de taxes versés</i>	Grâce aux démarches entreprises, les patrouilles des services de sécurité de la Ville sur le site se sont intensifiées, venant compléter les services de sécurité gérés par la SVPM, et les échanges de service se sont accentués : par exemple, la SVPM met à disposition des espaces du site pour la formation des patrouilleurs à vélo des services de police municipaux, et ceux-ci offrent des formations aux patrouilleurs de la SVPM. D'autres pistes de collaboration avec la Ville sont à l'étude.
☑ <i>Mise en œuvre de la phase 1 du programme d'entretien et de renouvellement des équipements et du mobilier</i>	La SVPM a établi un programme d'entretien des équipements et du mobilier. Avec l'implantation du logiciel d'entretien préventif, le programme pourra être documenté et suivi plus rigoureusement et automatiquement.
☑ <i>Rationalisation et réutilisation des espaces de stockage de tout le site du Vieux-Port</i>	Au niveau de l'entreposage, la SVPM a construit et sécurisé certains locaux. Tous les espaces d'entreposage ont été vidés de leur contenu désuet et réaménagés pour une meilleure utilisation.
↔ <i>Production d'une étude coûts/bénéfices sur la relocalisation des bureaux de la Société</i>	En vue d'une relocalisation éventuelle des bureaux et du rapprochement des équipes qui sont actuellement dans trois bâtiments distants, un lieu cible a été identifié sur le quai King-Edward. Plusieurs études sur la faisabilité du projet ont été réalisées, au niveau de la structure et des sols. Les résultats indiquent que l'espace visé pourrait répondre aux besoins, mais nécessiterait certains travaux géotechniques. La prochaine étape est d'évaluer les coûts de cette option, comparativement aux coûts d'entretien du bâtiment actuel.
↔ <i>Production du guide à l'intention des employés (diffusion, surveillance, plan d'urgence, évaluation)</i>	Une procédure environnementale a été distribuée afin d'améliorer la gestion des matières dangereuses.
☑ <i>Mise en place par la Société des outils de soutien à l'implantation de mesures SGE chez les partenaires</i>	Les concessionnaires du site ont été visités et sensibilisés. Des actions correctrices ont été entreprises pour remédier aux négligences observées. La SVPM a impliqué ses concessionnaires maritimes dans un projet environnemental.
☑ <i>Gestion sécuritaire des matières dangereuses chez les concessionnaires (SIMDUT)</i>	

Rapport opérationnel

Les services corporatifs de la SVPM ont concentré leurs énergies au cours de l'exercice 2004-2005, sur un certain nombre d'enjeux majeurs qui revêtent une importance primordiale.

Développer une vision stratégique de développement

Un examen du mandat de la SVPM a été réalisé en 2001-2002 sous la direction de TPSGC avec la collaboration de différents intervenants et de la SVPM. Les conclusions et recommandations de cet

examen n'ont pas pu être mises en œuvre, les ressources nécessaires n'étant pas disponibles au budget 2003-2004. La SVPM et le ministre de tutelle ont alors entrepris de trouver une solution et une source de fonds pour assurer la pérennité des activités de la SVPM. Pour ce faire, il a été demandé à la SVPM de présenter une vision de développement à long terme.

Au cours de l'année 2004-2005, une grande partie des énergies de la haute direction a été concentrée sur cet objectif. De la densification commerciale et résidentielle à la plus simple offre d'un parc public, plusieurs options de développement, détaillées par secteur géographique, ont été étudiées. Les objectifs du gouvernement, les principes directeurs d'aménagement, les conclusions de la revue de mandat, les besoins des clientèles, les intentions de principaux partenaires publics et le cadre de gouvernance de la SVPM ont été pris en compte pour retenir les scénarios les plus réalistes.

Pour chaque intervention envisagée, des estimations financières, ainsi qu'une évaluation en termes d'avantages, d'inconvénients et de conformité à l'environnement dans lequel s'inscrit le Vieux-Port ont été produites. La performance des différents scénarios a ainsi pu être estimée et comparée en termes d'impacts et de retombées. La SVPM a par la suite établi des outils d'information et de présentation afin de pouvoir tester ces options auprès de partenaires ciblés afin d'obtenir leurs avis et considérations sur les options développées. D'ici l'automne 2005, la SVPM devrait pouvoir présenter l'ensemble du dossier au gouvernement du Canada en vue de l'approbation d'une vision privilégiée.

Accueillir

Le succès du Vieux-Port tient, à la base, à la satisfaction de ses visiteurs. Pour renforcer sa position, la SVPM s'est engagée dans une démarche visant à obtenir une accréditation du *Bureau de la normalisation du Québec*, qui viendra sanctionner la qualité du service à la clientèle au Vieux-Port. La norme 9700-085 - *Prestation des services à la Clientèle – Attractions et Événements* est une norme d'application volontaire établissant une série d'exigences normatives, afin de favoriser des services de qualité.

Un comité de travail réunissant des délégués de tous les secteurs de l'entreprise a été formé pour procéder à un inventaire des politiques et procédures actuelles puis à une évaluation préliminaire des écarts à combler pour se conformer à la norme. Un calendrier de travail a été établi afin de réunir l'ensemble des documents et d'effectuer les évaluations de coûts pour assurer la conformité attendue. Les ajustements nécessaires ont été peu nombreux par rapport à la liste d'exigences. Les efforts ont surtout été portés sur une uniformisation des politiques existantes, sur un renforcement du programme de formation en lien avec les exigences particulières, et sur une systématisation de la procédure de traitement des plaintes pour s'assurer de la mise en place d'actions correctives.

Parallèlement à ces démarches, la SVPM a débuté, à l'automne, une grande étude de clientèle étalée sur une période d'un an. Les premiers résultats obtenus au 31 mars indiquent que le taux de satisfaction de la clientèle pour cette période atteint 93 %, dont 58 % de clients assez satisfaits et 35 % très satisfaits. L'application de la norme devrait permettre d'augmenter notre performance à ce titre.

Accroître la performance financière

Pour que la SVPM puisse remplir pleinement son mandat et atteindre ses objectifs, elle doit pouvoir compter sur un financement approprié, continu et à long terme. Afin d'appuyer une partie de ses dépenses de fonctionnement, la SVPM procure par ses activités des revenus qui s'ajoutent aux crédits gouvernementaux.

Plusieurs efforts de mise en marché des produits du CSM et de la patinoire ont porté fruit. Malgré une performance estivale inférieure aux objectifs du CSM, la SVPM est parvenue, grâce à une campagne de communication efficacement ciblée, à rééquilibrer ses revenus et même à dépasser les objectifs prévus. Le plan marketing du CSM, complété récemment, guidera les nouvelles actions pour les années futures. Pour la patinoire, les efforts de communication et de positionnement, ainsi que l'augmentation de la tarification, ont permis d'atteindre une augmentation historique des revenus de 47 %.

La multiplication d'outils de gestion financière efficaces et rapidement disponibles au cours de

l'année 2004-2005 a permis d'augmenter la capacité des gestionnaires à identifier les opportunités de production de revenus supplémentaires. Par exemple, au kiosque d'accueil, un poste de vente a été ajouté, afin de tester les opportunités de ventes de billets. Pour une première année, seuls les produits du CSM étaient offerts à la vente. Les résultats ont été concluants puisque près de 5 000 dollars de billets ont été vendus malgré un démarrage tardif. Une autre initiative, à l'échelle de tous les services, a été de réviser les tarifications, certains secteurs permettant encore une certaine élasticité de prix. C'est ainsi que les tarifs du stationnement, du Port d'escale, de la patinoire et d'autres ont été révisés à la hausse. La tolérance du marché ne permettra toutefois pas de renouveler cette stratégie avant quelques années, le plafond étant pour le moment atteint pour plusieurs activités.

Des tarifications incitatives, adaptées aux périodes creuses de l'année, ont été mises en place pour améliorer l'utilisation des stationnements. Ainsi, tout en réduisant les tarifs horaires, la SVPM a augmenté significativement ses revenus de stationnement au quai de l'Horloge pendant la période d'ouverture de la patinoire, grâce à la vente de près de 3 000 billets supplémentaires. La SVPM a pu aussi saisir plusieurs opportunités par une démarche plus agressive auprès des restaurateurs et hôteliers du Vieux-Montréal, dont certains besoins importants en stationnement peuvent être comblés à des périodes où les stationnements sont moins utilisés par le public, par exemple au cours de la période des fêtes. Par une réorganisation du lignage du stationnement au quai de l'Horloge, la SVPM a réussi à augmenter de plus de 100 places son parc disponible. Enfin, un nouvel aménagement réalisé au casse-croûte du Cinéma IMAX® a permis de servir un plus grand nombre de clients.

La SVPM dispose d'ententes de commandites qui assurent 11 % de ses revenus. Deux nouvelles ententes se sont concrétisées en 2004-2005 pour soutenir les projets du CSM. Les commandites obtenues de la Fondation du Centre des sciences de Montréal viennent s'ajouter à ces montants pour permettre le renouvellement des expositions permanentes du CSM. Nous tenons à remercier la Fondation et ses membres pour leur généreuse contribution. Au cours de l'année 2004-2005, la

SVPM s'est associée à d'autres musées canadiens afin d'établir des coproductions et réduire les coûts des expositions temporaires. Le secteur des locations de salles au CSM a très bien performé en 2004-2005 et offre de belles perspectives d'avenir. Le calendrier de plages disponibles permet de croire que la croissance dans ce secteur n'est pas terminée.

Améliorer les processus et pratiques de gestion des ressources humaines

Au cours de l'exercice 2004-2005, la SVPM s'est concentrée sur la mise en place d'un plan de communications internes efficace et adapté.

Elle s'est tout d'abord engagée à fournir plus d'information stratégique à ses employés : deux réunions d'information de la haute direction pour tous les employés ont eu lieu, en décembre 2004 et en avril 2005; un journal interne, intitulé « À bon port! » est diffusé de manière régulière depuis le début de 2005 en fonction des nouvelles à annoncer; les *Petits-déjeuners de la présidente* se sont poursuivis, puis le programme des *Découvertes de la présidente* a été instauré : il se déroule dans différents endroits du site et vise une meilleure connaissance de l'histoire et du



patrimoine du Vieux-Port. Dès l'été 2005, la SVPM espère pouvoir mettre en place des moniteurs d'information dans les principaux lieux de travail pour compléter ces mesures.

Plusieurs initiatives ont été entamées au niveau de la dotation et de la rémunération. Des améliorations ont été apportées au processus de recrutement. Le processus de traitement de la paye a fait l'objet d'une mise à niveau importante. Un examen en profondeur de la politique salariale a débuté, afin de s'assurer d'une rémunération adéquate du personnel. Ce projet bénéficie de la toute nouvelle approche de gestion des ressources humaines, mettant l'accent sur une volonté de transparence et de consultation avec les employés pour tous les projets d'envergure. Ainsi, des volontaires ont été appelés à identifier les forces et lacunes du système actuel, et les pistes d'amélioration. Le programme de reconnaissance de la contribution a été bonifié

pour en faciliter l'application, incluant une étape d'auto-évaluation par l'employé. L'évaluation de la performance sera désormais effectuée selon la méthode de gestion par objectifs et permettra de clarifier les attentes face à l'employé et de mieux arrimer les objectifs individuels avec ceux du plan d'entreprise.



Le programme de reconnaissance des années de service a été amélioré et étendu aux employés ayant atteint 5 années de service, alors qu'il fallait auparavant atteindre 10 ans.

Au chapitre des relations de travail, un climat de confiance mutuelle s'est établie avec les représentants syndicaux. Tous les comités sont maintenant rétablis et se réunissent sur une base régulière. Les consultations se sont multipliées et une révision régulière des dossiers majeurs est effectuée avec les représentants syndicaux.

Gérer de manière efficace, efficiente et économique

La consolidation des équipes de la SVPM dans tous les secteurs d'activités a eu un effet très net sur la performance de gestion globale.

Au niveau de la gestion administrative et financière, l'implantation d'un outil de suivi et de contrôle des dépenses d'investissements en immobilisations a fortement amélioré le contrôle des coûts et permet désormais d'avoir une vue d'ensemble des projets, incluant leurs impacts éventuels sur le fonctionnement. La refonte des états financiers a été préparée, de manière à organiser l'information, dès la prochaine année financière, en fonction de la nouvelle approche de gestion, soit unités d'affaires et services corporatifs. Cette initiative permettra une meilleure appréciation de la performance financière des activités commerciales.

L'acquisition d'un nouveau système de billetterie est l'événement le plus important de l'année en vue de l'amélioration du fonctionnement et la fiabilité des systèmes. Toutes les tentatives de stabilisation et d'amélioration du système en place étant infructueuses, la nécessité d'un changement de logiciel s'est imposée. Soucieuse de réussir

parfaitement cette implantation, la SVPM a mis en place un comité de travail composé de gestionnaires et de futurs usagers. Un appel d'offres, couvrant l'ensemble des besoins à court et long terme a été lancé à l'automne 2004. Après une sélection rigoureuse, le nouveau système a été choisi et les modalités contractuelles définies.

La réorganisation et le travail de mise à niveau du service des technologies de l'information se sont poursuivis. Afin de centraliser leurs opérations, les bureaux et les espaces de gestion des services informatiques ont été relocalisés près de la nouvelle salle de serveurs. Le plan directeur des ressources informatiques encadrera désormais toutes les actions prioritaires à réaliser. Les recommandations du plan portent notamment sur la sécurité, l'intégrité et la fiabilité des systèmes et des données, et l'intégration entre les systèmes. Une trentaine de projets, dont certains ont déjà débuté, ont été identifiés afin d'améliorer l'efficacité globale, entre autres par :

- une réduction des efforts de conciliation budgétaire et de contrôle des dépenses,
- la systématisation de certains traitements de l'information,
- la construction d'un entrepôt de données pour alimenter les applications d'analyse et les indicateurs de gestion,
- l'implantation d'outils spécifiques pour répondre aux besoins des gestionnaires.

En conformité avec les dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'année 2004 a été l'année de l'examen quinquennal du Bureau du vérificateur général du Canada. Cette activité s'est déroulée entre mai et novembre 2004. Le rapport confirme que la SVPM a besoin de l'appui des autorités gouvernementales pour avancer et constate les difficultés rencontrées dans la gestion du changement au cours de la période examinée. Les conclusions du rapport indiquent que la SVPM devrait porter une attention particulière à la gestion du changement, à la production de plans opérationnels, à l'évaluation des stratégies de marketing, à la révision des pratiques et valeurs en matière d'éthique et à la consolidation des ses pratiques en termes de gestion de projets. Les autres points mentionnés concernent la révision de la politique salariale, pour laquelle la SVPM a déjà entamé les démarches de mise à niveau, et

l'amélioration des systèmes d'information de gestion, ce qui est en cours avec l'implantation des nouveaux systèmes intégrés.

En même temps, la SVPM entame son nouveau programme de vérification interne, qui a concentré ses activités sur la vérification des stationnements, de la paye et de l'informatique. Nombre de pratiques recommandées ont été mises en place immédiatement et sont déjà fonctionnelles.

Perspectives d'avenir

Dans le cadre de l'implantation de la norme en service à la clientèle, un audit interne du service à la clientèle sera effectué au cours de l'été 2005 qui mènera, si les résultats sont concluants, à l'évaluation finale au mois d'août par le *Bureau de normalisation du Québec*.

Les efforts vont se poursuivre au stationnement pour identifier les opportunités d'affaires. Des partenaires potentiels ont été approchés et des ententes devraient se concrétiser en 2005-2006.

L'implantation de la billetterie, prévue par phases, débutera dès le mois de mai 2005. C'est ainsi que le kiosque d'accueil du quai Jacques-Cartier pourra utiliser les nouvelles fonctionnalités du système. Parallèlement, une intégration sera effectuée afin de pouvoir lier les informations de billetterie aux informations du système comptable, pour un accroissement très net de l'efficacité.

Les travaux en vue du renouvellement de la convention collective, dont les contrats de travail viennent à échéance en mars 2006, se poursuivront. Au niveau de la rémunération, la SVPM compte se doter d'une politique de rémunération globale compétitive. Un portrait global de la distribution des effectifs sera réalisé et un diagnostic de l'organisation du travail sera effectué en collaboration avec tous les secteurs de la SVPM. ■

Régie d'entreprise

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2003-2004, les mandats respectifs de messieurs Bernard Lamarre et Vincent Arciresi et de madame Hélène Béïque sont venus à échéance. Depuis, chacun de ces administrateurs est demeuré en fonction.

Président



M. Bernard Lamarre Ing., O.C., O.Q.

M. Lamarre a été PDG de LAVALIN INC. pendant de nombreuses années et conseiller de SNC LAVALIN INC. Il a participé à une grande variété de projets tant au Canada qu'à l'étranger. Ses compétences sont soulignées par le grand nombre de conseils d'administration auxquels il est appelé à siéger à titre de président ou d'administrateur, ainsi que par la liste impressionnante de doctorats honoris causa qui lui ont été conférés.

Administrateurs



M. Vincent Arciresi

M. Arciresi a reçu une formation de géomètre et technicien en génie civil et architecture. Il a participé activement à la gestion de projets d'envergure tels que l'autoroute Ville-Marie, le Complexe Desjardins, le Village et le Stade olympique. Propriétaire de Viarco inc., il a réalisé plusieurs projets de construction tels que des écoles, hôtel de ville, hôpitaux, des projets de résidences et d'habitations. Il a siégé à titre de président ou vice-président au conseil d'administration de plusieurs organismes communautaires. Il a été conseiller municipal à la Ville de Saint-Léonard. Depuis 1990, il a été président de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer et est présentement président de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île.



Mme Hélène Béïque

Mme Béïque a développé une expertise dans les domaines immobiliers et de la commercialisation. À titre de présidente du Groupe Archi plus inc., elle a agi à titre de promoteur de plusieurs projets immobiliers. À titre de vice-présidente du Centre d'analyse du marché immobilier (CAMI) inc., elle a conseillé les développeurs tant privés que parapublics dans le domaine immobilier au niveau de l'analyse de marché et des clientèles et des programmes de développement, marketing et vente. Présentement vice-présidente au marketing et à la vente pour la compagnie R.O. International inc., elle participe à toutes les étapes de développement des projets immobiliers de l'entreprise. CPM (Certified Property Manager) et membre de l'« Institute of Real Estate Management » de Chicago depuis 1975, elle a aussi été présidente du Comité Développement Urbain et Habitation de la Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain de 1990 à 1994, ainsi que membre du Comité consultatif sur l'habitation de la Ville de Montréal de 1995 à 1999.



M. Raymond Cyr Ing., O.C.

M. Cyr est un ingénieur de formation qui est présentement président du conseil d'administration de Polyvalor inc. Précédemment, il a occupé plusieurs postes clés chez Bell Canada dont celui de président, chef de la direction et président du conseil. Il a de plus été le président du conseil et chef de la direction de BCE inc. Il siège à plusieurs conseils d'administration.

Il est lauréat de nombreux prix incluant la médaille d'or des ingénieurs du Canada, l'Ordre du Mérite des Diplômés de l'Université de Montréal et le prix de gestion de l'Université McGill. Il est Officier de l'Ordre du Canada.



Mme Phyllis Lambert C.C., C.Q., O.A.L., F.I.R.A.Q.

Phyllis Lambert est une architecte reconnue pour sa contribution à l'architecture contemporaine et pour sa défense des aspects sociaux de la conservation urbaine. Directrice fondatrice et présidente du conseil des fiduciaires du Centre canadien d'architecture, elle dirige des projets de recherche, contribue à de nombreuses publications et a été commissaire de

plusieurs expositions. Elle est membre de divers jurys internationaux d'architecture et d'aménagement urbain, membre de conseils universitaires et conférencière invitée auprès d'universités au Canada et à l'étranger. Elle s'est vue décerner un grand nombre de récompenses professionnelles, de grades et de distinctions honorifiques dont celle de Compagnon de l'Ordre du Canada.



M. Pierre Michaud, C.M.

M. Michaud est président du conseil de Provigo inc. depuis 1993. Il occupe également le poste de vice-président du conseil de Banque Laurentienne du Canada. Il a joué un rôle important dans la fusion de Provigo/Loblaws. M. Michaud a été l'instigateur du concept « entrepôt » au Québec en lançant les Réno-Dépôt et en Ontario les Building Box. Outre les conseils précédents, il

est membre du conseil de Capital d'Amérique et de Bombardier produits récréatifs. Principal promoteur de l'Auberge Réno-Dépôt (Camp Papillon) qui fournit un hébergement aux enfants handicapés et à leur famille, il a été impliqué en tant que président dans plusieurs campagnes de levées de fonds. M. Michaud poursuit son travail communautaire. Il est membre de l'Ordre du Canada (C.M.).



M. Jocelyn Proteau

M. Proteau a une longue expérience du secteur financier suite à une carrière de plusieurs années au sein du Mouvement des Caisses Desjardins où il a, entre autres, occupé le poste de président et chef de la direction de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du

Québec, de 1989 à 2001.

Fortement impliqué dans la communauté, il a coprésidé la Campagne Centraide du Grand Montréal en 1996 et celle de l'Université du Québec en Outaouais en 1998, en plus de présider la Fondation de l'Université du Québec à Montréal de 1991 à 1999. Il est membre de nombreux conseils des Gouverneurs et d'administration dont l'École des Hautes Études commerciales à Montréal (HEC Montréal), Standard Life, Familiprix. ■

GOVERNANCE

La responsabilité pour la gérance de la SVPM est assumée par le conseil d'administration (le Conseil), dont les membres sont nommés par la Société immobilière du Canada limitée. Le Conseil est composé de sept administrateurs externes. Jusqu'en juin 2004, la SVPM rendait des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre d'État (Infrastructure), l'Honorable Andy Scott. Depuis cette date, cette reddition de comptes s'effectue par l'intermédiaire de l'Honorable John Godfrey, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités).

Au cours de l'exercice 2004-2005 le Conseil, appuyé par les comités de vérification, des ressources humaines et d'architecture, a assumé la direction stratégique de la SVPM, surveillé la gestion de ses activités ainsi que de ses affaires internes, veillé à ce que les systèmes appropriés de gestion des risques soient mis en œuvre et à ce que les systèmes d'information et les pratiques de gestion répondent aux besoins de la SVPM et garantissent au Conseil l'intégrité des renseignements produits. Le Conseil s'est notamment assuré que la gestion des activités de la SVPM soit exercée en conformité de son mandat, tel que défini dans la convention intervenue le 25 janvier 1982 avec Sa Majesté ainsi qu'en respect des dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui lui sont applicables.

Le Conseil a tenu dix réunions en 2004-2005. Parmi les questions stratégiques particulières sur lesquelles le Conseil s'est penché, on notera l'approbation des objectifs stratégiques et des initiatives du plan d'entreprise de 2005-2006 à 2009-2010 ainsi que l'examen des divers scénarios élaborés par la direction en vue de l'adoption d'une Vision et d'un Plan de développement long terme (2005-2020) pour la SVPM. Les scénarios élaborés, assortis d'une recommandation du Conseil et de la direction, ont été présentés au ministre de tutelle de la SVPM pour l'obtention d'une décision de la part du gouvernement.

Quant aux questions reliées à la surveillance de la gestion de la SVPM, le Conseil a notamment :

examiné la situation budgétaire, les états des résultats mensuels ainsi que les différents rapports portant sur la planification et le déroulement des activités, sur les demandes d'octrois de marché et sur le suivi de la gestion environnementale. En fin d'exercice, le Conseil a pris connaissance du rapport du vérificateur interne pour l'exercice et demandé à la direction qu'un suivi trimestriel de la mise en œuvre des recommandations contenues à ce rapport soit présenté au Comité de vérification qui en fera rapport au Conseil. Lors de leurs réunions, les membres du Conseil ont eu, à chaque fois, l'occasion de s'entretenir avec les membres de la direction et, selon les besoins, avec les divers consultants externes.

Dans le cadre des nouvelles modalités de nomination pour les dirigeants des sociétés d'État annoncées par le gouvernement en mars 2004, le Conseil a procédé à la création d'un comité des nominations composé de cinq membres soit, trois membres du Conseil et deux personnes éminentes externes. Le mandat général de ce nouveau comité, qui ne s'est pas encore réuni depuis sa création, porte sur le processus devant être suivi pour la sélection et la proposition de candidats afin d'assurer la relève du Conseil, du président du Conseil et du président et chef de la direction. À cette même occasion, le Conseil a également adopté un profil des compétences du Conseil ainsi que les critères de sélection pour les postes de président du conseil et président et chef de la direction de la SVPM.

Comité de vérification

Trois réunions ont été tenues au cours de l'exercice 2004-2005. Le comité de vérification a plus particulièrement : examiné les états financiers annuels vérifiés de la SVPM, effectué le suivi de la mise en œuvre des recommandations du rapport annuel 2003-2004 émis par le vérificateur, examiné le plan de vérification de l'examen spécial effectué par le Bureau du vérificateur général du Canada entre mai et novembre 2004, et examiné le rapport de vérification interne émis en fin d'exercice. Il a conseillé le conseil d'administration à la suite de ces suivis et examens.

Comité des ressources humaines

Deux réunions ont été tenues au cours de l'exercice 2004-2005. Le comité des ressources humaines a examiné les évaluations de rendement de la haute direction ainsi que les recommandations concernant leur rémunération; il a également examiné le plan proposé pour la révision du système d'évaluation des emplois qui a été entrepris au cours de l'exercice.

Comité d'architecture

Quatre réunions ont été tenues au cours de l'exercice 2004-2005. La SVPM ayant conservé un droit de regard sur les aspects architecturaux et d'aménagement extérieur du projet de réhabilitation de l'entrepôt frigorifique qui faisait autrefois partie intégrante du site du Vieux-Port, le comité d'architecture a procédé à l'examen des diverses propositions de modification qui ont été soumises à la SVPM par le développeur de ce projet, au cours de l'exercice. Le comité a également examiné le plan proposé pour le réaménagement et l'optimisation des espaces du CSM. ■

GESTION DES RISQUES

Une des principales tâches du Conseil d'administration et de l'équipe de direction de la SVPM est d'identifier les risques, les analyser et dégager des solutions alternatives pour pallier à ceux-ci.

La SVPM administre un plan de vérification interne sur un cycle triennal pour réviser les politiques et procédures en place, ce qui permet de déterminer et corriger les faiblesses du contrôle interne et les défaillances des systèmes portant sur les ressources humaines, les technologies de l'information, la gestion des revenus et des dépenses.

Risques internes

La SVPM est exposée à un certain nombre de risques liés à la responsabilité partagée avec TPSGC quant à la gestion et à la protection des actifs et aux difficultés de financement à long terme, ce qui limite ses capacités à réaliser ses objectifs.

La SVPM risque de perdre des opportunités d'affaires et de partenariats avec l'entreprise privée

ou les autres paliers de gouvernement. L'incertitude financière constante augmente ses risques de ne pouvoir s'engager à long terme avec des partenaires.

La confusion des rôles et responsabilités respectifs entre TPSGC et la SVPM a pour effet d'accroître les risques à l'égard de la protection des actifs, de la responsabilité civile et du financement requis, et d'augmenter les risques politiques du gouvernement. Les travaux liés à la mise en oeuvre du plan de développement devraient clarifier les outils et moyens à mettre en place.

La SVPM n'a aucune marge de manœuvre pour réduire ces risques, si ce n'est de demander le transfert de la garde des actifs avec les fonds nécessaires pour leur sauvegarde. Dans l'attente d'une décision, elle gère de façon prudente, réduit ses dépenses au maximum pour absorber les augmentations des salaires et des marchés. Elle déploie les meilleurs efforts pour maintenir et augmenter ses revenus.

Malgré la mise en place d'un plan de gestion des actifs élaboré suite au Rapport sur l'État des Installations (REI), les fonds disponibles pour leur sauvegarde sont insuffisants. Depuis près de 10 ans, les travaux réalisés se limitent aux travaux urgents de santé sécurité afin de pallier aux risques immédiats.

Le Bureau de la vérificatrice générale effectue chaque année une vérification des états financiers de la SVPM, et procède tous les cinq ans à un examen spécial; ce faisant, il évalue les risques commerciaux et leurs implications. Chacun des risques relevés est immédiatement pris en considération par la SVPM et des actions sont menées pour en limiter les impacts.

La SVPM a débuté l'implantation d'un plan de continuité opérationnelle, incluant les plans d'évacuation des bâtiments et les plans d'urgence en cas de désastres, couvrant entre autres les risques reliés à l'environnement. Le système de gestion environnementale dont elle achève l'implantation cette année prévoit des programmes de formation, un programme d'installation et d'inspection, ainsi que des mesures de surveillance continue pour prévenir et pallier aux risques reliés à

la contamination des terrains et plans d'eau, la manipulation des matières dangereuses, la circulation ferroviaire, automobile et piétonne.

Risques externes

Certains revenus du Vieux-Port dépendent de l'achalandage des activités. Cet achalandage peut être compromis lorsque la conjoncture économique est difficile, lorsque l'industrie touristique est touchée par des événements incontrôlables (SRAS, terrorisme) ou tout simplement lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises. Pour pallier à ce risque, la SVPM opère avec prudence, déploie des efforts publicitaires, revoit et adapte sa tarification.

Les revenus directs comme indirects sont aussi à risque du point de vue de la prestation des produits et services. Il arrive parfois qu'un concessionnaire est en défaut ou qu'un producteur annule son événement à la dernière minute.

Au niveau des produits et services opérés par la SVPM, la pénurie de films de qualité pour le Cinéma IMAX®, les risques de grève des enseignants ou de coupures dans les budgets de sorties scolaires et

les possibilités de délais ou dépassements de coûts lors de la production d'expositions, d'activités ou d'événements doivent être pris en considération.

Pour pallier ces risques, la SVPM a mis en place différentes outils et mesures :

- La démarche pour l'obtention de la certification en service à la clientèle du BNQ viendra assurer la standardisation du service et un contrôle constant de la qualité.
- Au niveau des revenus de concessions, la SVPM a renforcé les exigences contractuelles pour les paiements, les vérifications de caisse et les contrôles des états financiers.
- Au niveau du Cinéma IMAX®, la SVPM est impliquée dans les réseaux de production spécialisés et suit de près les nouvelles productions pour en avoir la primeur.
- Enfin, en termes de gestion de projets, la SVPM a revu ses processus et ses méthodes de travail pour suivre plus efficacement les calendriers, la qualité et la conformité des projets et le contrôle des coûts. ■

Organisation

LA HAUTE DIRECTION



Claude Benoit, M.C.
Présidente et chef de la direction



Pierre Fortin
Vice-président, Marketing et développement des affaires



Denis Gouge, Ing.
Vice-président, Gestion du territoire



Benoît Légaré
Vice-président, Centre des sciences de Montréal



Luc Nadeau
Vice-président, Ressources humaines



Gilles Turgeon, C.M.A.
Vice-président, Finances et administration

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'arrivée du CSM en 2000 dans les opérations de la SVPM a amené des changements majeurs à l'organisation et la gestion. L'équipe de haute direction a été renouvelée au complet et une vice-présidence des ressources humaines a été créée. L'arrivée des nouveaux effectifs a nécessité une période d'adaptation et d'apprentissage, d'autant que l'ensemble des systèmes informatiques a été modifié à peu près en même temps que le personnel.

La SVPM a fait face à des défis importants qu'elle a géré de son mieux avec les ressources et les moyens dont elle disposait. Traditionnellement situé autour de 10 % au niveau de l'effectif permanent, le taux de roulement a atteint près de 18 % en 2001-2002.

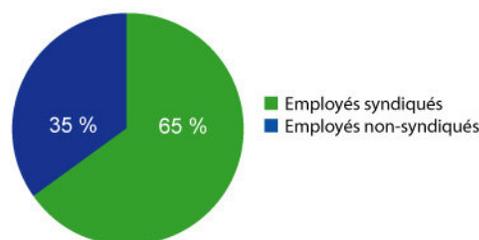
Depuis le début de 2004, l'effectif s'est stabilisé, et cela a permis d'augmenter de manière significative l'efficacité et les capacités des équipes en place. Et c'est là tout un défi, car les expertises nécessaires à la gestion de la SVPM sont très particulières : du technicien en muséologie au préposé à l'entretien, de l'analyste comptable au webmestre, de l'agent logistique à l'éducateur, les profils sont extrêmement variés.

La restructuration des activités de la SVPM mettant en œuvre des services experts pour des produits performants a concrètement permis une meilleure responsabilisation des employés à tous les niveaux, en augmentant notamment la polyvalence.

D'un âge moyen de 34 ans, les employés de la SVPM sont dans une proportion de 47 % des femmes, y compris dans les postes cadres, ce qui mérite d'être souligné¹. En basse saison, l'effectif compte un peu plus de 200 employés équivalent temps plein, et varie significativement au moment de la saison estivale, alors qu'environ 20 % d'employés saisonniers et occasionnels viennent compléter les équipes de terrain.

¹ Ces résultats ont été calculés à partir des données du 25 août 2004.

Répartition du nombre d'employés syndiqués et non syndiqués (%)



Répartition moyenne calculée à partir du nombre d'employés actifs au 25 août 2004 et au 31 mars 2005.

L'engagement des employés est solide lorsque les orientations de l'entreprise sont claires. Un sondage sur la mobilisation des employés réalisé en 2003 auprès des employés indiquait un manque d'information sur ce point. La direction a pris acte de cette insatisfaction, et mis en œuvre les mesures nécessaires pour améliorer la communication.

Le programme d'avantages sociaux et les conditions sont compétitifs comparativement au milieu. Du stationnement à l'uniforme, en passant par la participation aux événements et programmes offerts sur le site, les employés bénéficient gratuitement de plusieurs atouts du site. La SVPM a examiné bon nombre de ses politiques de ressources humaines en 2004-2005, et des améliorations sont déjà en place et vont se poursuivre au cours du prochain exercice.



La SVPM doit faire face au défi d'avoir du personnel formé et qualifié en tout temps, même si une partie de son personnel ne rejoint les rangs de l'entreprise que pour la période d'été. La formation en service à la clientèle, pierre angulaire pour le personnel d'accueil, a été renouvelée pour être mieux adaptée aux réalités du terrain. Dans les autres domaines, l'essentiel de la formation offerte en 2004-2005 a touché l'amélioration des compétences, principalement au niveau de la gestion, de l'informatique et des langues. ■

Ressources financières

ANALYSE FINANCIÈRE

Crédits parlementaires (en milliers de dollars)

	Résultats 2004-2005	Budget 2004-2005	Écart entre les résultats et le budget		Résultats 2003-2004
			\$	%	
Crédits parlementaires	15 775	16 100	325	2,0	18 148

Les crédits parlementaires en 2004-2005 se sont élevés à 15,775 millions de dollars représentant une diminution de 2,373 millions de dollars (13,1 %) comparativement à l'année 2003-2004. Les crédits parlementaires pour le fonctionnement et l'investissement accordés pour le budget 2004-2005 étant de 16,100 millions de dollars, un surplus de 325 000 \$ (2,0 %) sera remboursé au gouvernement.

États des résultats (en milliers de dollars)

	Résultats 2004-2005	Budget 2004-2005	Écart entre les résultats et le budget		Résultats 2003-2004
			\$	%	
Produits d'exploitation	11 487	11 001	486	4,4	11 188
Amortissement des apports reportés	221	148	73	49,3	2 757
Total produit	11 708	11 149	559	5,0	13 945
Dépenses de fonctionnement (avant amortissement)	24 862	24 701	- 161	- 0,7	24 805
Amortissement immobilisation corporelle	2 636	4 203	1 567	37,3	3 894
Total dépenses	27 498	28 904	1 406	4,9	28 698

Il est important de se rappeler que l'année 2003-2004 a fait l'objet d'un conflit de travail qui a affecté les opérations pour une période de sept semaines, ce qui rend difficile certaines comparaisons tant au niveau des revenus que des dépenses, puisque certaines activités ont été fermées durant cette période; cette situation a eu des impacts sur certains revenus et dépenses, notamment au niveau des salaires, des coûts d'entretien et de sécurité.

En 2004-2005, le déficit de fonctionnement a été de 13,375 millions de dollars comparativement à 13,616 millions de dollars l'année précédente, représentant ainsi une réduction de 241 000 \$ (1,8 %) attribuable à une augmentation de 2,7 % des produits d'exploitation et à une légère augmentation des dépenses de 0,2 %.

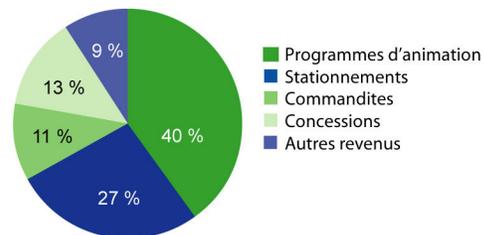
Comparativement au budget 2004-2005, où le déficit de fonctionnement budgétisé était de 13,700 millions de dollars, les résultats indiquent une diminution de 325 000 \$. Un écart favorable de 4,4 % au niveau des produits et une augmentation de seulement 0,7 % des dépenses de fonctionnement ont permis d'assurer l'équilibre budgétaire.

Les produits (en milliers de dollars)

	Résultats 2004-2005	Budget 2004-2005	Écart entre les résultats et le budget		Résultats 2003-2004
			\$	%	
Programmes d'animation	4 480	4 528	- 48	- 1,0	4 060
Stationnements	3 143	2 900	243	8,4	2 957
Commandites	1 276	1 266	10	0,8	958
Concessions	1 510	1 363	147	10,8	1 852
Autres revenus	1 078	944	134	14,2	1 361
Revenus (avant amortissement)	11 487	11 001	486	4,4	11 188
Amortissement des apports reportés	221	148	73	49,3	2 757
TOTAL DES PRODUITS	11 708	11 149	559	5,0	13 945

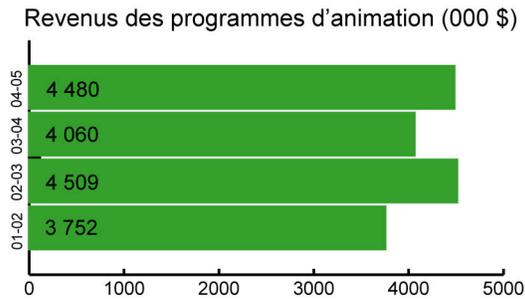
Les revenus autonomes générés par les produits de la SVPM (avant amortissement) sont de 11,487 millions de dollars en 2004-2005, comparativement à 11,188 millions de dollars en 2003-2004, démontrant ainsi une augmentation de 299 000 \$ soit 2,7 %. Il est à noter que durant l'été 2004, aucun événement majeur n'a été tenu sur le site, occasionnant des manques à gagner importants durant cette période. Pendant l'année, cet élément a pu être minimisé par la révision de la tarification du stationnement et de la patinoire.

Les produits avant amortissement (%)



Le budget 2004-2005 pour les revenus autonomes (avant amortissement) étant de 11,001 millions de dollars, les résultats 2004-2005 représentent une augmentation de 486 000 \$ (4,4 %). Seule la section programmes d'animation présente un léger écart défavorable de 48 000 \$ (1,0 %) comparativement au budget de l'année courante.

Les programmes d'animation

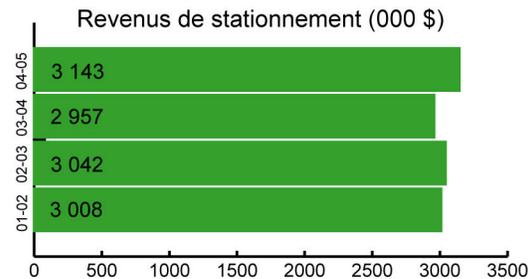


Les revenus totaux des programmes d'animation, qui comprennent les revenus du Cinéma IMAX[®], des expositions et les revenus de location de salles ont été de 4,480 millions de dollars en 2004-2005, comparativement à 4,060 millions de dollars en 2003-2004. Cette performance représente une augmentation des revenus de 420 000 \$ (10,3 %). L'accroissement des revenus des expositions de l'ordre de 237 000 \$, principalement attribuable au fait qu'à l'été 2003, durant le conflit de travail, ce

secteur avait été fermé pour une période de sept semaines, et l'augmentation de 145 000 \$ des revenus de location de salles au CSM comparativement à 2003-2004 expliquent ces résultats.

Le budget 2004-2005 qui était de 4,528 millions de dollars, présente un écart défavorable de 48 000 \$ (1 %). Les revenus générés par le Cinéma IMAX[®] ont été inférieurs de 209 000 \$ au budget; mais l'impact de cette baisse a été réduit par l'augmentation des revenus des expositions, attribuable notamment au succès de l'exposition temporaire *Autopsie d'un meurtre*, et des locations de salles.

Les stationnements

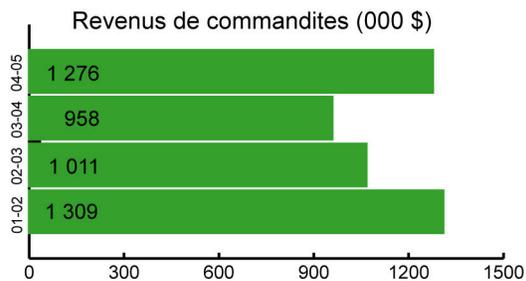


Les revenus de stationnement ont été de 3,143 millions de dollars en 2004-2005. Ce secteur représente l'activité commerciale la plus importante au Vieux-Port en termes de génération de revenus. En 2003-2004, les revenus de stationnement ont été de 2,957 millions de dollars, ce qui démontre une hausse de 186 000 \$ (6,3 %). La tarification des stationnements a été revue en juin 2004 afin d'être mieux adaptée à la compétition et aux

différentes activités saisonnières du Vieux-Port, et a permis de minimiser l'impact de l'absence d'événements majeurs au cours de l'été 2004. La tarification mensuelle a représenté 24 % des revenus totaux de stationnement en 2004-2005; 76 % de ces revenus proviennent de la tarification horaire et sont dépendants de la promotion des événements et du site auprès de la population canadienne.

En 2004-2005, le budget qui était de 2,900 millions de dollars, a été dépassé de 243 000 \$ (8,4 %).

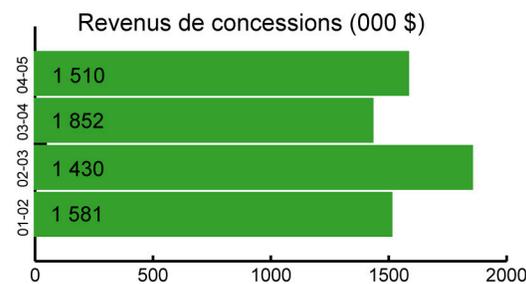
Les commandites



Les revenus de commandites ont totalisé 1,276 million de dollars en 2004-2005 comparativement à 958 000 \$ en 2003-2004, soit une augmentation de 318 000 \$ (33 %). Ces commandites couvrent des ententes commerciales touchant la vente exclusive de produits ou services sur le site du Vieux-Port; à l'intérieur de cette rubrique se retrouvent aussi les dons reçus par la SVPM. Durant l'année financière, un don de 80 000 \$ de la Fondation du Centre des Sciences de Montréal a été remis à la SVPM.

En 2004-2005, les résultats démontrent une très légère hausse de 10 000 \$ (0,8 %) des revenus comparativement au budget qui était de 1,266 million de dollars.

Les concessions



Cette catégorie regroupe les revenus de locations de sites pour des événements, les loyers pour les concessions ainsi que les revenus reliés à des tournages sur le site. Les revenus totaux de concessions ont été de 1,510 million de dollars; cette baisse de 342 000 \$ (18,4 %) s'explique par l'absence en 2004 de deux événements majeurs présents en 2003, ce qui a résulté en un manque à gagner.

Le non renouvellement de ces deux événements avait été prévu au budget 2004-2005 de 1,363 million de dollars; les revenus de cette année ont tout de même surpassé le budget d'un montant de 147 000 \$ (10,8 %).

Autres revenus

En 2004-2005, les revenus sous cette rubrique totalisent 1,078 million de dollars, représentant une baisse de 283 000 \$ (20,8 %) comparativement à l'année dernière. Les principales explications sont la baisse de 48 000 \$ des revenus d'intérêts et une baisse de 175 000 \$ des revenus divers non récurrents qui avaient totalisé 285 000 \$ en 2003-2004. Sous cette rubrique, se retrouvent aussi les revenus de la patinoire pour un total de 185 000 \$ comparativement à 126 000 \$ l'année précédente; cette performance représente une augmentation de 47 % et reflète la nouvelle tarification et un accroissement de l'achalandage pour cette activité. Les revenus du Port d'escale se sont maintenus au même niveau que l'année précédente, soit 335 000 \$, alors que les revenus de vente de billets pour la Balade ont été de 100 000 \$, représentant une augmentation de 27 000 \$ (36 %), principalement attribuable à la fermeture de ce service durant le conflit de travail à l'été 2003.

Comparativement au budget 2004-2005, cette rubrique affiche une hausse des revenus de 134 000 \$ (14,2 %); les revenus de patinoire ont été supérieurs de 75 000 \$ (68,2 %) alors que les revenus d'amarrage ont dépassé le budget de 25 000 \$ (100,0 %).

Les dépenses (en milliers de dollars)

	Résultats 2004-2005	Budget 2004-2005	Écart entre les résultats et le budget		Résultats 2003-2004
			\$	%	
Gestion du territoire	8 572	8 139	- 433	- 5,3	9 397
Marketing et développement des affaires	6 587	6 254	- 333	- 5,3	6 074
Programmes d'animation	5 149	5 751	602	10,5	4 879
Administration	4 554	4 557	3	0,0	4 454
Total de dépenses de fonctionnement (avant amortissement)	24 862	24 701	- 161	- 0,7	24 804
Amortissement des immobilisations corporelles	2 636	4 203	1 567	37,3	3 894
TOTAL DES DÉPENSES	27 498	28 904	1 406	4,9	28 698

Le total des dépenses de fonctionnement (avant amortissement) pour l'année 2004-2005 présente une augmentation de 58 000 \$ (0,2 %) comparativement à l'année 2003-2004 et une légère augmentation de nos dépenses soit 161 000 \$ (0,7 %) comparativement au budget 2004-2005.

Gestion du territoire

Les dépenses relatives à la gestion du territoire ont été de 8,572 millions de dollars, soit une diminution de 825 000 \$ (8,8 %) comparativement à 2003-2004. Elle s'explique par les coûts non récurrents durant le conflit de travail de l'été 2003 qui étaient principalement reliés à la maintenance et à la sécurité.

Comparativement au budget 2004-2005, les résultats démontrent une augmentation de 433 000 \$ (5,3 %), cet écart étant créé principalement par l'augmentation des coûts d'électricité de 50 000 \$ et les coûts d'entretien reliés aux bâtiments, terrains, équipement et réseaux routiers pour un montant de 239 000 \$.

Marketing et développement des affaires

Les dépenses reliées au marketing, à la communication et à la publicité sont regroupés sous cette rubrique; elles ont représenté un montant de 6,587 millions de dollars en 2004-2005, soit une augmentation de 513 000 \$ (8,4 %) comparativement à 2003-2004. Certaines dépenses publicitaires additionnelles ont été engagées (50 000 \$) afin de mieux supporter la promotion du Cinéma IMAX® à l'hiver 2004-2005, permettant ainsi de minimiser l'impact de la réduction des revenus d'IMAX® à l'automne 2004. Certaines transactions non monétaires ont aussi été comptabilisées au sein du Service des communications : des échanges de publicité ont été effectués pour un montant de 565 000 \$, représentant une augmentation de 179 000 \$ comparativement à 2003-2004. Une dépense additionnelle de 220 000 \$ pour des frais reliés à des analyses, études et présentations pour le développement des affaires et de la vision explique aussi cet écart.

Un montant de 333 000 \$ (5,3 %) représente l'excédent des dépenses réelles en 2004-2005 comparativement au budget 2004-2005 de 6,254 millions de dollars. Les opérations non monétaires en relation avec l'échange de publicité au niveau du Service des communications ont été de 173 000 \$ supérieures au budget.

Programmes d'animation du CSM

Cette rubrique regroupe les dépenses reliées aux activités d'animation du Centre des sciences de Montréal, où on retrouve les coûts d'opérations et d'administration du Cinéma IMAX®, des expositions, de l'animation, du casse-croûte et du service de location de salles. En 2004-2005, les dépenses ont été de 5,149 millions de dollars, représentant une augmentation de 270 000 \$ (5,5 %) comparativement à 2003-2004; il est important de se rappeler la fermeture des salles d'expositions durant le conflit de travail.

La baisse des dépenses de 602 000 \$ (10,5 %) comparativement au budget 2004-2005 s'explique par la diminution des coûts reliés aux locations de films du ciné-jeu Immersion, de 285 000 \$ inférieurs au budget .

Administration

L'administration regroupe principalement la présidence, les services des technologies de l'information, de la comptabilité, des approvisionnement et des ressources humaines. Les dépenses en 2004-2005 ont été de 4,554 millions de dollars comparativement à 4,454 millions de dollars en 2003-2004, représentant une légère augmentation de 100 000 \$ (2,2 %).

Une légère baisse de 3 000 \$ est constatée comparativement au budget 2004-2005.

Analyse des dépenses par grande classification :

	Résultats 2004-2005	Budget 2004-2005	Écart entre les résultats et le budget		Résultats 2003-2004
			\$	%	
	(en milliers de dollars)				
Salaires et avantages sociaux	12 195	11 928	- 267	- 2,2	11 197
Publicité	3 159	3 119	- 40	- 1,3	3 181
Amortissement	2 636	4 203	1 567	37,3	3 894
Entretien	2 446	2 237	- 209	- 9,3	2 113
Taxes, permis et services publics	2 073	2 101	28	1,3	1 954
Location de films	872	1 157	285	24,6	1 007
Services professionnels	690	758	68	9,0	959
Frais bureau	379	473	94	19,9	387
Frais déplacement et représentation	366	334	- 32	- 9,6	434
Expositions	314	363	49	13,5	404
Télécommunications	279	340	61	17,9	331
Autres	2 089	1 891	- 198	- 10,5	2 837
TOTAL DES DÉPENSES	27 498	28 904	1 406	4,9	28 698

En analysant les principaux écarts comparativement aux résultats 2003-2004, les résultats indiquent une augmentation des coûts de salaires et avantages sociaux de 998 000 \$ (8,9 %), d'abord expliquée par le fait que, durant le conflit de travail de l'été 2003, les coûts de main-d'œuvre avaient été réduits. La mise à niveau des salaires effectuée au début de l'année fiscale doit aussi être considérée. Les coûts d'entretien se sont accrus de 333 000 \$ (15,8 %) durant l'année 2004. Certains travaux, ne pouvant être réalisés à l'été 2003, ont dû être reportés pour être complétés l'année suivante. Sous la rubrique location de films, la baisse des coûts de redevances défrayés pour la location des films IMAX[®] pour un montant de 135 000 \$ (13,4 %) s'explique par le fait qu'une baisse des entrées implique une baisse des redevances payées. Le conflit de travail a eu un impact direct sur le niveau des dépenses sous la rubrique services professionnels où se retrouvent les frais légaux. Les dépenses autres regroupées en 2003 –2004 incluaient des montants liés aux besoins pour assurer la sécurité et le bien être de la clientèle durant le conflit, dépenses non récurrentes en 2004 expliquant principalement la réduction de 748 000 \$ (26,4 %) sous cette rubrique.

Le budget total des dépenses pour 2004-2005 de 28,904 millions de dollars présente une baisse des dépenses de 1,406 million de dollars comparativement aux résultats de 2004-2005. Les principaux écarts sont attribuables aux dépenses d'amortissement pour un montant de 1,567 million de dollars, les expositions permanentes datant de 2001 étant maintenant complètement amorties.

Les salaires et avantages sociaux ont été plus élevés que le budget pour un écart défavorable de 267 000 \$ (2,2 %). Le règlement d'un grief et des sommes versées à titre d'indemnité compensatoire expliquent 126 000 \$ de cet écart; de plus, l'impact de la mise à niveau qui avait été effectuée en 2003-2004 s'est poursuivi en 2004-2005. Au niveau des coûts d'entretien, les dépenses réelles ont été de 209 000 \$ supérieures au budget. La peinture des planchers au CSM, la rénovation des toilettes, le remplacement du tapis au Cinéma IMAX[®] et les garde-corps pour un montant de 174 000 \$ expliquent ces écarts. Les dépenses de location de films ont été inférieures au budget pour un montant de 285 000 \$, qui s'explique par la baisse des redevances IMAX[®].

Bilan (en milliers de dollars)

	31-03-2005	31-03-2004
Actif total	19 918	20 738
Passif total	19 027	19 581
Avoir de l'actionnaire	891	1 157

Les actifs totaux au 31 mars 2005 sont de 19,918 millions de dollars alors qu'ils étaient de 20,738 millions de dollars l'année précédente. Le remboursement de surplus budgétaire au gouvernement pour un montant de 826 000 \$ est la principale raison de la diminution de l'actif total et du passif total.

Actifs

L'encaisse est de 3,329 millions de dollars comparativement à 4,091 millions de dollars en 2003-2004. Un remboursement de 826 000 \$ de crédits parlementaires explique cette réduction de l'encaisse. Les débiteurs ont diminué de 411 000 \$ (38,7 %) comparativement au 31 mars 2004. La dépense pour mauvaises créances a été de 16 000 \$ comparativement à un recouvrement de 84 000 \$ en 2003-2004.

Passifs

Le montant total des crédateurs a été réduit, passant de 5,455 millions de dollars en 2003-2004 à 4,552 millions de dollars en 2004-2005. La réduction des remboursements des crédits parlementaires à payer en est l'explication principale.

Dépenses d'immobilisations (en milliers de dollars)

Dépenses en immobilisations corporelles	Réel 2004-2005	Budget 2004-2005	Écart entre les résultats et le budget		Réel 2003-2004
			\$	%	
Immobilisations corporelles	2 849	2 400	449	18,7	4 649

Les dépenses en immobilisations ont été de 2,849 millions de dollars en 2004-2005, comparativement à 4,649 millions de dollars en 2003-2004 et au budget de 2,400 millions de dollars en 2004-2005. En 2004-2005, deux partenaires reconnus ont apporté une contribution totale de 452 000 \$ afin de financer certaines dépenses d'immobilisations : l'Université du Québec à Montréal pour le LabUQAM et Hydro-Québec pour un programme d'efficacité énergétique. Au niveau des expositions temporaires, la direction du CSM s'est associée à d'autres organisations muséales afin de diminuer les investissements nécessaires lors de ce type d'évènements, ce qui permet de produire des expositions de meilleure qualité et à plus bas coûts, pouvant être présentées dans différentes régions du pays. Au niveau du remplacement des expositions permanentes, la campagne de financement menée en collaboration avec la Fondation du Centre des sciences de Montréal permet d'espérer des fonds pour le remplacement des expositions permanentes en 2007, au coût d'environ 6,300 millions de dollars.

Les principales dépenses d'immobilisations en 2004-2005 ont été la relocalisation des services des technologies de l'information et de la salle des serveurs (409 000 \$), le renouvellement des expositions temporaires (678 000 \$), le remplacement du système de billetterie (227 000 \$), la rénovation du hall IMAX®, le remplacement du système de son au Cinéma IMAX® (163 000 \$) et le LabUQAM (379 000 \$).

Les cinq dernières années (en milliers de dollars)

	Budget	Résultats				
	2004-2005	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001
État des résultats						
Revenus						
Produit d'exploitation	11 001	11 487	11 188	10 875	10 534	11 717
Amortissement	148	221	2 757	3 004	3 004	2 889
Dépenses						
Dépenses de fonctionnement	24 701	24 862	24 804	24 071	19 638	19 992
Amortissement	4 203	2 636	3 894	4 468	3 580	2 862
Crédits parlementaires						
Crédits parlementaires	16 100	15 775	18 148	17 955	11 325	12 610
Bilan						
Actif						
Encaisse	2 379	3 329	4 091	4 747	3 717	2 553
Débiteurs	1 000	652	1 063	1 783	1 988	3 108
Frais payés d'avance	657	408	269	437	657	235
Actif à long terme	12 233	15 529	15 316	14 560	14 230	15 375
Passif						
Créditeurs	3 764	4 227	4 629	5 137	4 799	4 372
Crédits parlementaires à rembourser	-	325	826	445	-	-
Revenus reportés	1 669	1 399	1 302	2 825	3 685	4 267
Emprunt	-	-	-	2 404	4 686	6 855
Financement des immobilisations corporelles reporté	12 435	13 076	12 825	10 003	6 739	5 676

Statistiques d'exploitation clés	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001
Ratio des produits aux dépenses de Fonctionnement (excluant l'amortissement)	46 %	45 %	45 %	54 %	59 %
Visiteurs au Vieux-Port de Montréal (en milliers)	5 652	7 456	7 079	8 011	7 204
Visiteurs au Centre des sciences de Montréal (en milliers)	457	445	474	424	792

Perspective de 5 ans

La SVPM devra relever le défi d'améliorer ses sources de revenus autonomes afin d'affronter certaines réalités. Le niveau de revenus du Cinéma IMAX® a atteint une certaine maturité de produit, ce qui réduit le potentiel d'augmentation de revenus; l'autre principale source de revenus que représentent les revenus de stationnement a aussi atteint un niveau de tarification permettant peu de flexibilité quant à une future nouvelle hausse telle que connue en juin 2004. Le développement d'événements majeurs au Vieux Port de Montréal, et la production d'événements de basse saison devra donc s'accroître afin de maximiser leur impact sur l'ensemble des revenus. Pour ce faire, des investissements importants seront nécessaires, car les installations requièrent des entretiens constants et considérables, compte tenu de leur âge.

Afin d'atteindre une meilleure performance, la SVPM doit réduire sa dépendance aux revenus indirects découlant de l'achalandage saisonnier du site. Une offre de produits disponibles tout au long de l'année viendrait réduire la vulnérabilité des revenus, et permettrait un meilleur étalement de ceux-ci pour couvrir les dépenses fixes. Cette stratégie permettrait aussi d'assumer l'augmentation des dépenses et de la masse salariale. La clientèle pourra ainsi bénéficier d'une programmation, d'une animation et d'installations faisant du Vieux-Port de Montréal un rendez-vous quatre saisons. ■

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

La direction de la Société est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers dans le rapport annuel. Ces états ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent nécessairement des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, dont elle prend la responsabilité. La direction reconnaît sa responsabilité dans le choix des principes et des méthodes comptables qui conviennent aux circonstances propres à la Société. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux des états financiers. La direction de la Société applique des contrôles internes, des conventions et des méthodes comptables visant à fournir une certitude raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière, quant à la protection des biens et quant à la conformité des opérations à l'égard des autorisations pertinentes. Le conseil d'administration est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont la direction s'acquitte de sa responsabilité quant à la présentation de l'information financière.

Le conseil exerce cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification et administration, formé exclusivement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction ni au personnel de la Société. Ce comité examine les états financiers avec la direction et des représentants du Bureau du vérificateur général du Canada, nommé vérificateur externe par l'actionnaire, avant de les soumettre à l'approbation du conseil. Ce

comité examine également les plans de travail des vérificateurs internes et externes et les rencontre pour discuter des comptes-rendus de vérification et de présentation de l'information financière. La vérificatrice générale du Canada a pour responsabilité de vérifier les opérations et les états financiers de la Société et d'émettre son rapport à ce sujet. La direction considère que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société, les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie. Le conseil d'administration a examiné et approuvé ces états financiers à la suite d'une recommandation du comité de vérification et d'administration.



Claude Benoit, M. C.
Présidente et chef de la direction



Gilles Turgeon, C.M.A.
Vice-président, Finances et administration

Montréal,
Le 3 juin 2005



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)

J'ai vérifié le bilan de la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. au 31 mars 2005 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, aux statuts et aux règlements administratifs de la Société ainsi qu'à la convention entre la Société et Sa Majesté du chef du Canada représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Nancy Y. Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
Le 3 juin 2005

ÉTATS FINANCIERS

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

Bilan au 31 mars

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
<i>Actif</i>		
À court terme		
Trésorerie	3 329	4 091
Débiteurs	652	1 063
Frais payés d'avance	408	268
	4 389	5 422
À long terme		
Immobilisations corporelles (note 3)	15 529	15 316
	19 918	20 738
<i>Passif</i>		
À court terme		
Créditeurs	4 227	4 629
Crédits parlementaires à rembourser (note 15)	325	826
Tranches à court terme des apports reportés - Centre des sciences de Montréal (note 4)	262	348
	4 814	5 803
À long terme		
Apports reportés - Centre des sciences de Montréal (note 4)	1 137	953
Financement des immobilisations corporelles reporté (note 5)	13 076	12 825
	14 213	13 778
	19 027	19 581
<i>Avoir de l'actionnaire</i>		
Bénéfices non répartis	891	1 157
Capital-action (note 6)	-	-
	891	1 157
	19 918	20 738

Éventualités (note 12)

Engagements (note 13)

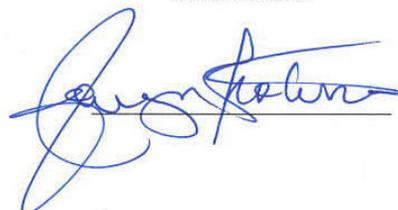
Voir les notes complémentaires aux états financiers

Approuvé par le Conseil d'administration

Administrateur



Administrateur



SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

État des résultats et des bénéfices non répartis pour l'exercice terminé le 31 mars

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Produits		
Programmes d'animation	4 637	4 223
Moins : Redevances des tiers	157	163
	4 480	4 060
Stationnements	3 143	2 957
Amortissement des apports reportés - Centre des sciences de Montréal (note 4)	221	2 757
Concessions	1 510	1 852
Commandites et dons	1 276	958
Intérêts	111	159
Autres	967	1 202
	11 708	13 945
Dépenses de fonctionnement (note 7)		
Gestion du territoire	8 572	9 397
Marketing et développement des affaires	6 587	6 074
Programmes d'animation	5 149	4 879
Administration	4 554	4 454
Amortissement des immobilisations corporelles	2 636	3 894
	27 498	28 698
Excédent des dépenses de fonctionnement sur les produits	15 790	14 753
Crédits parlementaires - Dépenses de fonctionnement	13 375	13 487
Amortissement du financement des immobilisations corporelles reporté (note 5)	2 149	1 709
Résultats d'exploitation nets	(266)	443
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	1 157	714
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	891	1 157

Voir les notes complémentaires aux états financiers

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	(266)	443
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 636	3 894
Amortissement du financement des immobilisations corporelles reporté	(2 149)	(1 709)
Amortissement des apports reportés	(221)	(2 757)
Variation des éléments hors trésorerie de l'actif et du passif	(632)	761
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(632)	632
Activités de financement		
Campagne de financement du Centre des sciences de Montréal	319	1 233
Crédits parlementaires pour l'acquisition des immobilisations corporelles	2 400	4 532
Remboursement de l'emprunt auprès du gouvernement	-	(2 404)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 719	3 361
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 849)	(4 649)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 849)	(4 649)
Variation de la trésorerie au cours de l'exercice	(762)	(656)
Trésorerie au début de l'exercice	4 091	4 747
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 329	4 091
Représenté par :		
Encaisse	1 829	2 091
Certificat, 2,4%, échéant le 2 mars 2006, rachetable en tout temps (2004 : 2,1%)	1 500	2 000
	3 329	4 091

Voir les notes complémentaires aux états financiers

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

Notes aux états financiers du 31 mars 2005

1. Statut et activités

La Société du Vieux-Port de Montréal inc., constituée le 26 novembre 1981 en vertu de *la Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une filiale à part entière de la Société immobilière du Canada limitée, laquelle est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. En vertu du décret C.P. 1987-86, la Société du Vieux-Port de Montréal inc. est assujettie à certaines dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* comme si elle était une société d'État mère, mandataire de Sa Majesté, figurant à la partie I de l'annexe III de la dite *Loi*.

Depuis le 1^{er} février 1982, en vertu d'une convention entre la Société et Sa Majesté du chef du Canada représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, la Société a le mandat de développer et de promouvoir le développement du territoire du Vieux-Port de Montréal et d'administrer, de gérer et d'entretenir les biens de Sa Majesté y situés.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions comptables importantes sont énoncées ci-après.

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, comptabilisées au coût d'origine, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Bâtiments	25 ans
Équipements et logiciels informatiques	3 ans
Expositions	Selon la durée de l'exposition
Machinerie, outillage et équipements	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier et équipement de bureau	7 ans

Les améliorations locatives représentent divers travaux majeurs apportés aux bâtiments, aux infrastructures et à l'aménagement du terrain. Elles sont capitalisées et amorties sur la durée restante du bail pour les espaces locatifs ou sur une période de 15 à 25 ans pour les actifs détenus par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

b) Produits

Programmes d'animation, stationnements, concessions, intérêts et autres produits :

Les produits provenant des ventes de la billetterie, des stationnements, les revenus de concessions, les intérêts et les autres produits incluant les revenus de La Balade, du port d'Escale et de la patinoire sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils ont été gagnés.

Commandites :

La Société a conclu des ententes avec des commanditaires en vertu desquelles elle reçoit de l'argent, des produits, de la publicité et des services. En retour, les commanditaires bénéficient de divers avantages dont principalement des droits spécifiques à des activités promotionnelles et de la visibilité. Les commandites sont constatées dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les opérations non monétaires sont comptabilisées à leur juste valeur marchande.

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

Dons, subventions et autres :

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports que constituent les dons. Les apports reçus sont généralement destinés à des fins précises. Ils sont reportés et constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont constatés à titre de produits sur la durée de vie utile des immobilisations acquises.

c) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada procure des fonds à la Société sous forme de crédits parlementaires. La portion des crédits parlementaires affectée à l'achat d'immobilisations corporelles amortissables est comptabilisée à titre de financement des immobilisations corporelles reporté et est amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations corporelles correspondantes. La portion des crédits parlementaires affectée aux dépenses de fonctionnement est comptabilisée dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel les crédits sont approuvés.

d) Régime d'épargne-retraite

La Société a établi un régime collectif d'épargne-retraite prévoyant l'établissement d'une fiducie unique auprès d'une société du secteur privé pour recevoir les cotisations devant servir à assurer un revenu de retraite aux employés en vertu de régimes individuels enregistrés d'épargne-retraite. La Société n'agit qu'à titre d'agent et n'assume aucune responsabilité ni aucune obligation à l'égard de ce régime.

e) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les revenus et dépenses déclarés pendant l'exercice visé. Les estimations reliées à la provision pour mauvaises créances, aux réclamations de fournisseurs et à la durée de vie utile des immobilisations corporelles sont les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations de façon significative.

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

3. Immobilisations corporelles

	2005		
	<i>Coût</i>	Amortissement cumulé	<i>Valeur comptable</i>
	(en milliers de dollars)		
Améliorations locatives	8 455	905	7 550
Bâtiments	147	20	127
Équipements informatiques	1 788	1 413	375
Expositions	8 146	7 599	547
Logiciels	1 115	939	176
Machinerie, outillage et équipements	8 381	4 069	4 312
Matériel roulant	1 023	915	108
Mobilier et équipement de bureau	1 928	1 178	750
Travaux en cours	1 584	-	1 584
	32 567	17 038	15 529

	2004		
	<i>Coût</i>	Amortissement cumulé	<i>Valeur comptable</i>
	(en milliers de dollars)		
Améliorations locatives	7 428	576	6 852
Bâtiments	147	14	133
Équipements informatiques	1 639	1 251	388
Expositions	10 003	8 990	1 013
Logiciels	1 066	666	400
Machinerie, outillage et équipements	7 965	3 324	4 641
Matériel roulant	1 023	849	174
Mobilier et équipement de bureau	1 905	958	947
Travaux en cours	768	-	768
	31 944	16 628	15 316

Ces immobilisations corporelles représentent les acquisitions faites par la Société du Vieux-Port de Montréal depuis sa fondation. Une partie importante des immobilisations corporelles utilisées par la Société, constituée principalement de quais, matériel urbain, entrepôts, immeubles, terrains et piste cyclable est cependant comptabilisée dans les états financiers de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada parce que la Société n'est pas propriétaire de ces immobilisations corporelles.

4. Apports reportés

Les variations du solde des apports reportés s'expliquent comme suit :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	1 301	2 825
Dons	-	338
Commandites	-	644
Subventions et autres	319	251
Amortissement des apports reportés	(221)	(2 757)
Solde à la fin de l'exercice	1 399	1 301

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

5. Financement des immobilisations corporelles reporté

Le financement des immobilisations corporelles reporté représente la portion non amortie du crédit parlementaire affecté à l'achat d'immobilisations corporelles.

Les changements apportés au solde du financement des immobilisations corporelles reporté sont comme suit :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	12 825	10 002
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations reçus durant l'exercice	2 400	4 532
Amortissement de l'exercice	(2 149)	(1 709)
Solde à la fin de l'exercice	13 076	12 825

6. Capital-action

La Société est autorisée à émettre une seule action, laquelle doit être détenue en fiducie pour Sa Majesté du chef du Canada, et aucun transfert ne peut s'effectuer sans le consentement du gouverneur général en conseil. L'action autorisée a été émise en contrepartie de services rendus.

7. Sommaire des dépenses de fonctionnement par grande catégorie

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux	12 195	11 197
Publicité	3 159	3 181
Amortissement	2 636	3 894
Entretien	2 446	2 113
Taxes, permis et services publics	2 073	1 954
Location de films	872	1 007
Services professionnels	690	959
Frais de bureau	379	387
Frais de déplacement et représentation	366	434
Expositions	314	404
Télécommunications	279	331
Autres	2 089	2 837
	27 498	28 698

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

8. La Fondation du Centre des sciences de Montréal

La Fondation du Centre des sciences de Montréal est un organisme à but non lucratif fondé le 27 mars 2000. Celle-ci est constituée en fiducie en vertu d'un acte notarié et elle est un organisme de charité enregistré en vertu de la *Loi sur l'impôt sur le revenu*. Les données financières de la Fondation du Centre des sciences de Montréal ne sont pas consolidées dans les états financiers de la Société.

La Fondation a pour but de promouvoir une meilleure connaissance et compréhension de la science et des technologies. Elle a aussi pour but de gérer les fonds et activités de sollicitation de fonds pour le seul bénéfice du Centre des sciences de Montréal.

Selon la convention fiduciaire, la Fondation doit verser à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. (« SVPM ») son contingent de versements en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu, notamment un minimum de 80% des dons reçus et des revenus générés par les fonds capitalisés cumulés, au plus tard 90 jours suivant la fin de son exercice financier. Les fonds remis à la SVPM doivent être utilisés dans le cadre des activités du Centre des sciences de Montréal.

La Fondation a remis la somme de 80 000 \$ à la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005 (aucune somme en 2004).

Les états financiers condensés de la Fondation pour son exercice terminé le 31 décembre sont les suivants :

Fondation du Centre des sciences de Montréal

<i>Situation financière</i>	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Total des actifs	1 117	487
Total des passifs	1 024	373
Total des actifs nets	93	114
<i>Résultats des activités</i>		
Total des produits	139	104
Total des charges	160	26
Résultat net	(21)	78
<i>Flux de trésorerie</i>		
Rentrées de fonds nettes - activités de fonctionnement	630	422
Sorties de fonds - activités de financement	-	-
Augmentation de l'encaisse	630	422

9. Juste valeur des instruments financiers

Les opérations reliées à la trésorerie, aux débiteurs et aux créditeurs sont effectuées dans le cours normal des affaires. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur car leur échéance respective est à court terme. Il n'y a pas de concentration des débiteurs, par conséquent le risque de crédit est faible.

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

10. Opérations non monétaires

La Société a accordé des droits d'exclusivité à certains de ses commanditaires pour la vente de leurs produits, principalement en échange de publicité. Ces opérations non monétaires ont eu lieu avec des parties non apparentées. Elles ont été enregistrées à montants égaux à la fois dans les produits et dans les dépenses. Elles ont été évaluées à 598 000 \$ en 2004-2005 (480 000 \$ en 2003-2004), ce qui représente la juste valeur attribuée aux biens et services reçus.

11. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités.

Outre les opérations signalées ailleurs dans les présents états financiers, la Société a eu les opérations suivantes avec des entités apparentées :

a) Travaux Publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)

TPSGC assure des services de gestion de contrats basés sur le la méthode du prix coûtant majoré. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005, le coût de ces contrats s'est élevé à 316 000 \$ (1 063 000 \$ en 2004) et est inclus dans les travaux en cours et améliorations locatives.

La Société a effectué des travaux sur le site du Vieux-Port pour lesquels elle a refacturé TPSGC. Le total facturé à TPSGC pour l'exercice terminé le 31 mars 2005, s'est élevé à 617 000 \$ (116 000 \$ en 2004). Le solde à recevoir concernant ces travaux est de 111 000 \$ au 31 mars 2005 (4 000 \$ en 2004).

b) Administration portuaire de Montréal

La Société a signé une entente débutant le 1^{er} janvier 2002 et se terminant le 31 décembre 2006 avec l'Administration portuaire de Montréal concernant la location d'espace pour l'exploitation de stationnements et de bureaux administratifs. Les dépenses de loyer en vertu de cette entente se sont chiffrées à 603 000 \$ pour l'exercice (516 000 \$ en 2004) et sont incluses dans les dépenses de Gestion du territoire.

c) Opérations conjointes

Dans le cours normal des affaires, la Société et des musées fédéraux et provinciaux sont parties à des ententes pour le partage de coûts de production d'expositions. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005, la Société était engagée en vertu de ces ententes pour une valeur de 765 000 \$ (200 000 \$ en 2004). À cet égard, une somme totalisant 307 000 \$ (52 000 \$ en 2004) est incluse dans les travaux en cours sous la rubrique immobilisations corporelles.

12. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est requérante ou défenderesse dans des réclamations ou des poursuites en justice. Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société. De l'avis de la direction, les dossiers en cours au 31 mars 2005 sont de nature courante. La direction a constitué des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

13. Engagements

Au 31 mars 2005, les engagements pris dans le cadre des activités d'exploitation s'échelonnant jusqu'en 2010 s'établissaient à 2,0 millions de dollars (2,5 millions de dollars au 31 mars 2004), principalement pour des loyers, des services de maintenance et de location de biens, des contrats de publicité et de services professionnels, et à 0,9 million de dollars (2,3 millions de dollars au 31 mars 2004), dans le cadre des acquisitions d'immobilisations.

(en milliers de dollars)

2005-2006 :	1 769
2006-2007 :	642
2007-2008 :	244
2008-2009 :	131
2009-2010 :	122
	<hr/>
	2 908

14. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} avril 2004, la Société adoptait rétroactivement la méthode de comptabilité des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, stipulée dans le chapitre 3110 de l'Institut canadien des comptables agréés, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*. Les nouvelles règles concernent les obligations juridiques associées à la mise hors service d'immobilisations corporelles qui résultent de l'acquisition, de la construction, du développement ou de l'exploitation normale des immobilisations. La Société a évalué ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et déterminé qu'elle n'en avait aucune à prendre en compte dans ses états financiers.

Par ailleurs, la Société opère certaines structures en vertu d'un contrat de location-exploitation. L'entente signée par les deux parties contient une clause à l'effet qu'à la fin du bail, le propriétaire reprendra le contrôle de ces structures, et ce, sans aucune indemnité pour les ajouts ou modifications effectués par la SVPM aux structures initiales, à condition qu'elles soient dans un état satisfaisant à la convenance du propriétaire. La Société est d'avis que les modifications apportées aux structures depuis qu'elle en a la gestion satisfont les exigences du bailleur, et par conséquent, aucun passif lié à la mise hors service de ces immobilisations n'a été constaté dans les états financiers.

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

15. Rapprochement des résultats nets d'exploitation au financement gouvernemental

La Société reçoit son financement du gouvernement du Canada selon ses besoins en trésorerie. Les éléments constatés à l'état des résultats et des bénéfices non répartis d'un exercice peuvent être financés par le gouvernement du Canada au cours d'exercices différents. Par conséquent, la Société affiche des résultats nets d'exploitations différents pour l'exercice, selon qu'ils sont établis en suivant la méthode de financement par le gouvernement ou selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces écarts sont les suivants :

	2005	2004
	(en milliers de dollars)	
Excédent des dépenses de fonctionnement sur les produits	15 790	14 753
Postes n'affectant pas le financement gouvernemental :		
Amortissement des apports reportés	221	2 757
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 636)	(3 894)
Crédit parlementaire requis pour financer l'exploitation	13 375	13 616
Montant utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	2 400	4 532
Crédit parlementaire utilisé	15 775	18 148
Crédit parlementaire autorisé et reçu	16 100	18 400
Crédit parlementaire à rembourser :		
Exercice courant	325	252
Exercices antérieurs	-	574
	325	826

16. Chiffres correspondants

Certains chiffres de 2004 ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour le présent exercice.

Partenaires

Concessionnaires

Amberlux	Grands Voyageurs - bateaux	Quadricycle
Amphi-Bus	télécommandés	Queues de Castor et jus Moozoo
Aramark	Henné Sutra	Revues et cigares du Vieux-Port
Artisanat Arauco	Jet Saint-Laurent	Saute-Moutons
Autocar Impérial	La Crémère	Service de photographie Anton
Aventure sans fin	Le Petit Navire	Spa Auto
Bateau-Mouche	Le Café de la Promenade	Sous le soleil et la pluie
Bazar international	Le Taboulé	Sul posto
Billetterie boutique AML	Labyrinthe du H16	Sul posto pizza
Boutique Jacques-Cartier	Lucky Luc	Taxi électrique
Café des Éclusiers	Lumière magique	Terrasses Bonsecours
Chic accessoires	Nautibus	Tiki Ming
Chrono	Navettes maritimes du St-Laurent	Trapézium
Crémères Aramark	Nevtours	Vélo Aventure
Croisières AML	Océan Pacifique	WW Devises étrangères
Dauphins du St-Laurent	Océano Massothérapie	Zap Vieux-Port
Formule 1 du Canada	Patins Patins	Zoomatic bistro-boutique
Franx Supreme	Pédalocation	Zoomatic junior

Événements de partenaires et producteurs externes

16 travaux des technophages	Festival de l'Huître de Montréal	Rendez-vous culturel
Battle of Atlantic Sunday	Festival hellénique	international des enfants
Bouquinistes du Saint-Laurent	Festival international reggae de	Salon des vins
Cérémonie du Souvenir	Montréal	Salsafolie
Cinéma Labatt	Festival Montréal Baroque	Silophone
Circuit des fantômes du Vieux-	Festival Montréal en lumière	Shakespeare-in-the-Park
Montréal	Fêtes du Canada	Symphonies portuaires
Concerts Campbell	Les Escales Improbables	Tango libre
Coupe des glaces	Les Francofolies de Montréal	Timbres de Pâques
Défi d'acier	Musée Stewart	Visite de la flotte de l'OTAN
Enfin l'Hiver!	Musée d'art urbain	Week-end de l'Halloween
Féeries de Noël	Port des Arts de Montréal	

Partenaires du Vieux-Port de Montréal

Canada^{ca}

Commanditaires institutionnels



Commanditaire du terrain de jeux

Saturn

Partenaires du Centre des sciences de Montréal : 29 000 000 \$

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Conseil du Trésor
Développement économique Canada

Canada^{ca}

Commanditaire du Cinéma IMAX®



Partenaires présentateurs du Centre des sciences de Montréal



Commanditaires du Centre des sciences de Montréal



Partenaires promotionnels du Centre des sciences de Montréal

Météo Média
Corbeil

Donateurs du Centre des sciences de Montréal

Fondation familiale Trottier
Bell Canada
Fondation Impériale Esso

Pratt & Whitney Canada
Cascades
Imperial Tobacco

Banque Royale
Fondation Banque Laurentienne



Société du Vieux-Port de Montréal inc. •••

333, rue de la Commune Ouest
Montréal (Québec) H2Y 2E2
www.vieuxportdemontreal.com